



**VILLENEUVE**  
LA VIE DE GILLES PORTÉE AU  
GRAND ÉCRAN S 3

**VERS LES OSCARS**  
UNE « MARIA » PLEINE DE  
GRÂCE B 3



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 25 FÉVRIER 2005

## Le pape a subi une trachéotomie



Les catholiques du monde entier, comme ici dans une église de Rome, ont été invités à prier pour le pape.

## Victime d'une rechute, Jean-Paul II a été hospitalisé et opéré d'urgence

■ ROME (AFP et AP) — Victime d'une rechute de sa grippe, le pape Jean-Paul II a subi avec succès, hier, une trachéotomie pour l'aider à mieux respirer, peu après son hospitalisation d'urgence à la clinique Gemelli de Rome.

Le porte-parole pontifical, Joaquín Navarro-Valls, a annoncé que cette opération de 30 minutes, sous anesthésie générale, s'était bien passée. « Le Saint-Père a été informé de la nécessité de subir une trachéotomie et a donné son accord », a-t-il dit. Le pape Jean-Paul II a passé la nuit sous assistance respiratoire à l'hôpital où il a été admis en urgence pour la deuxième fois en 24 jours.

En fin de soirée hier, des membres de l'équipe médicale se sont déclarés « satisfaits » du résultat de l'intervention, la septième depuis l'attentat de 1981 place Saint-Pierre.

Gianni Letta, un proche collaborateur du président du Conseil italien Silvio Berlusconi, s'est rendu au chevet du pape et l'a trouvé « serein et tranquille ». À son réveil, Jean-Paul II a fait un signe de la main aux médecins comme celui que l'on fait à des enfants que l'on réprimande gentiment, a-t-il rap-

porté. Avant l'opération, a ajouté Gianni Letta, les chirurgiens ont expliqué au pape qu'il s'agissait d'une petite intervention. Celui-ci leur a alors répondu : « Ça dépend pour qui. »

La trachéotomie, qui consiste à percer un trou dans la gorge et à insérer un tube pour faciliter la respiration, pourrait cependant avoir des conséquences importantes sur l'aptitude du pape à assumer ses fonctions. L'opération risque en effet de l'empêcher de parler pendant une période prolongée et nécessitera probablement un long séjour à l'hôpital. Mais le Vatican a répété, hier soir, que Jean-Paul II demeurerait le chef de l'Église, malgré une incapacité de communiquer.

### « PLUTÔT DÉTENDU »

Le pape est arrivé conscient à l'hôpital. Il était transporté sur un brancard, mais pas complètement allongé, selon

Voir PAPE en A 2 >

Plus d'information Page A 3

## Martin dit non au bouclier spatial

### Cellucci répond que les É.-U. ont désormais le contrôle de l'espace aérien canadien

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Les États-Unis ont désormais le contrôle de l'espace aérien canadien : voilà la réaction première et immédiate de l'ambassadeur Paul Cellucci, hier, dans les minutes qui ont suivi l'annonce de la non-participation du pays au bouclier antimissiles.

« Nous allons protéger l'Amérique du Nord, a-t-il lancé dans un point de presse. Personnellement, je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt d'un Canada souverain de ne pas être dans la pièce au moment de prendre une décision sur un missile qui se dirige vers le pays. »

Le premier ministre Paul Martin a en effet annoncé à la sortie du Conseil des ministres la décision du gouvernement de refuser la pressante invitation du président George W. Bush à se joindre à cette initiative.

La décision avait déjà été communiquée à la secrétaire d'État Condoleezza Rice plus tôt cette semaine à Bruxelles, et le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, en a informé le Parlement sous le couvert de sa réponse au discours du budget.

Son collègue de la Défense nationale, Bill Graham, un partisan du bouclier, a quitté la réunion ministérielle en coup de vent et a refusé de répondre aux questions des journalistes.

« Le "non" est tout à fait final », a dit M. Pettigrew aux Communes, tandis que M. Graham faisait contre mauvaise fortune bon cœur devant les parlementaires conservateurs qui réclamaient sa démission du Conseil des ministres, dans les circonstances.

M. Martin nie toutefois que le Canada ait cédé sa souveraineté sur son espace aérien. « S'il y a quoi que ce soit, a-t-il dit dans un bref point de presse, on s'attend comme pays souverain d'être consulté et y avoir une influence. »

Mais s'il faut en croire M. Pettigrew, qui reconnaît que les Américains sont « déçus » de cette décision, cette influence

Voir MARTIN en A 2 >

Plus d'information Page A 4

## Audet n'a rien prévu pour les congés parentaux

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

■ Au moment même où les fonctionnaires seraient à régler les derniers détails d'une entente sur les congés parentaux, le ministre des Finances, Michel Audet, n'a encore réservé aucune somme pour financer le nouveau régime québécois.



Michel Audet

En entrevue au SOLEIL hier, M. Audet a dit attendre de « voir s'il y a une entente. On traversera la rivière lorsqu'on sera rendu ». Selon ce qu'a appris la Presse canadienne en fin de journée, la rivière ne serait plus qu'à quelques jours, justement. « Depuis vendredi passé (jour du remaniement ministériel à Québec), on fait de très grands pas et on approche de la fin des choses »,

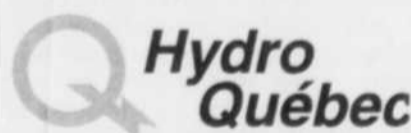
a indiqué hier une source fédérale, qui a requis l'anonymat, assurant que les fonctionnaires en sont à la rédaction de l'accord final.

« On essaie de s'enligner sur une annonce bientôt », a-t-on affirmé. On en est rendu à trouver la bonne date pour procéder à l'annonce. Il est improbable que ce soit la semaine prochaine car, de mardi à vendredi, le premier ministre Charest de même que le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, et son homologue fédérale, Lucienne Robillard, seront à Bruxelles pour une conférence sur le fédéralisme. L'annonce pourrait être faite la semaine suivante.

À Québec, une source au cabinet du premier

Voir AUDET en A 2 >

### À LIRE AUJOURD'HUI



■ **Tarifs d'électricité : une hausse de 1,2%** Page C 1  
Hydro-Québec demandait une augmentation de 2,7%, la Régie de l'énergie a plutôt décidé qu'elle pourra augmenter ses tarifs de 1,2 % dès le 1<sup>er</sup> avril prochain, soit environ 1,10\$ par mois sur la facture d'électricité.

■ **Intoxication à la béryllose : le dossier est entre les mains d'un procureur** Page A 5  
La Sûreté du Québec a complété son enquête dans le dossier de la béryllose et a transmis le dossier à un procureur de la Couronne. Pour leur part, les travailleurs atteints ont dit hier qu'ils veulent aller au fond des choses dans ce dossier.

### SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 4
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4		
Bridge	S 15	Mot mystère	B 9
Chroniqueur		Mots croisés	B 9
Alain Dubuc	A 16	Petites annonces	S 12
Décès	C 6		
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

### MÉTÉO

☀ **Max. -9, min. -16**  
Généralement ensoleillé en après-midi. Vents légers. Détails page S 16.

**Accumulation de neige (avant hier)**  
Ce mois-ci: 47,2 cm L'an dernier: 58,7 cm  
Cet hiver: 191,7 cm L'hiver dernier: 241,0 cm

QUÉBEC,  
109<sup>e</sup> ANNÉE, N° 58  
FLORIDE, 1,89 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 27657 00075 9

**À l'eau? Allô!**  
**Dégâts d'eau**

**GROUPE Qualinet**  
Un nom. Une qualité!

**URGENCE 24h**  
**660-4484**

## POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# DEMAIN

DANS LE SOLEIL

## VOYAGE AU PAYS RÉALITÉ



Les 77<sup>e</sup> Oscars ont des airs de *reality show*. Dans la course à l'Oscar du meilleur acteur, l'Académie a retenu Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Johnny Depp, Don Cheadle et Clint Eastwood. Des acteurs qui ont tous joué dans des biographies filmées, à l'exception d'Eastwood.

Dans le cahier **Cinéma**

## DEUX GOURMANDES, UNE PASSION!



Deux gourmandes un fourneau, c'est un tandem de jeunes femmes passionnées qui s'efforcent, depuis 1998, de redéfinir le service de traiteur. Oubliez le petit sandwich aux œufs sans croûte découpé à l'emporte-pièce. Marie-Josée Rousseau et Monia Cortina l'ont mis à l'index de leur menu!

Dans le cahier **Style**

## Une première greffe du foie d'un donneur vivant

MONTRÉAL (PC) — C'était une première attendue. Le 8 décembre dernier, une greffe hépatique à partir d'un donneur vivant a été réalisée avec succès pour la première fois au Québec, donnant un second souffle à la destinée de Patrick Amyot.

Son salut, M. Amyot le doit à sa jeune sœur, Marie-Annick, qui lui a cédé la moitié de son foie, un beau succès que l'équipe de l'hôpital Saint-Luc a salué hier, ses deux protégés étant désormais hors de danger.

Pour les 84 personnes qui patientaient sur la liste d'attente québécoise, la nouvelle est inestimable. En effet, il n'existe pas de moyen technologique permettant de remplacer le foie, comme on le fait pour le rein avec la dialyse, par exemple. « Le seul espoir de survie pour les malades en attente d'une transplantation hépatique repose sur l'obtention du foie d'un donneur », a confirmé hier la chirurgienne derrière ce petit miracle, la docteure Sarah Bellemare. Dans un premier temps, la chirurgienne et son équipe ont prélevé un peu plus de la moitié du foie de Marie-Annick (60%), une opération qui leur a pris près de quatre heures. Sans reprendre son souffle, l'équipe a ensuite procédé à la transplantation de cette section sur Patrick, une intervention qui a nécessité huit heures de travail.

Techniquement, les deux foies prennent de quatre à six semaines pour atteindre environ 80% du volume du foie initial. Le tandem Amyot n'a pas fait mentir cette règle. Dans un an, le volume de leur foie respectif devrait atteindre les 90 à 95%, a assuré hier le chef du département de chirurgie de Saint-Luc, le docteur Michel Dagenais.

Apparue il y a 15 ans, la greffe de foie à partir d'un donneur vivant est une opération qui a pris du temps à être adoptée par le Québec, qui, traditionnellement, avait toujours fait ce type de greffe à partir de donneurs cadavériques. L'impulsion est venue du côté du Japon, qui, n'ayant pas recours aux donneurs cadavériques pour des raisons culturelles, a dû apprendre à le faire avec des donneurs bien vivants.

Extrêmement délicate, la procédure requiert tout un changement de pratique pour les chirurgiens, qui doivent aller à l'étranger pour se perfectionner.

Et si on en croit le docteur Dagenais, ce succès n'est que le début d'une longue série d'interventions pour M<sup>me</sup> Bellemare. En effet, les dons d'organes au Québec sont très faibles : chaque année, de 10 à 12% des patients inscrits sur les listes d'attente pour un foie meurent avant de recevoir l'appel qui pourrait leur sauver la vie.

« Cette nouvelle approche pourrait nous permettre de réduire le nombre de décès annuellement parce qu'elle accroît le nombre de foies disponibles », s'est félicité hier le docteur Dagenais. Cela sera d'autant plus facile que le foie est un organe qui est favorisé sur le plan immunologique. En effet, les critères pour donner son foie sont d'abord des critères de taille et de bonne santé.

Il y a toutefois un « mais ». Donner une partie de son foie n'est pas une décision que l'on prend à la légère. Ceci fait dire au docteur Dagenais que le dernier frein à la popularisation de cette technique restera la question de l'éthique, sachant que « toute chirurgie majeure présente un risque de mortalité dans un cas sur 200 ».

## PAPE

Suite de la Une

l'agence de presse ANSA. Des témoins rapportent que le souverain pontife paraissait « plutôt détendu » et les médecins n'ont pas eu besoin de le placer sous assistance respiratoire, selon ANSA.

Son hospitalisation avait été décidée dans l'urgence en raison de graves difficultés respiratoires, au point où le numéro deux du Vatican, le cardinal-secrétaire d'État Angelo Sodano, n'avait pas été mis au courant.

Une grippe est à l'origine des nouveaux problèmes de santé du pape. Elle s'est compliquée d'une laryngo-trachéite aiguë et de crises de spasmes du larynx, gênant la respiration.

Des experts médicaux qui n'ont pas examiné le pape mais traitent souvent des patients âgés atteints de la maladie de Parkinson estiment que les symptômes de Jean-Paul II évoquent ceux d'une pneumonie.

Selon des sources médicales interrogées par l'AFP, le souverain pontife avait dû être intubé lors de sa première hospitalisation afin qu'il puisse respirer. La trachéotomie est l'étape suivante, lorsqu'une intubation n'est pas suffisante pour aider le patient à respirer.

## LE DANGER EXISTAIT

De nombreux médecins avaient averti dès la première hospitalisation de Jean-Paul II qu'un risque de rechute existait. Le souverain pontife n'est pas à l'abri « d'une rechute analogue dans l'avenir », avait affirmé il y a 15 jours le professeur Corrado Manni, médecin anesthésiste du pape lors des interventions chirurgicales subies dans le passé.

Son entourage avait pourtant allégé le programme du pape après sa sortie d'hôpital pour faciliter sa convalescence. Le pape a ainsi renoncé mercredi à l'audience générale et s'est adressé par liaison vidéo aux fidèles venus au Vatican. Les images montraient Jean-Paul II parlant d'une voix rauque mais surtout cherchant avec difficulté son souffle.

Dès l'annonce de cette nouvelle hospitalisation, le chef de l'Église italienne, le cardinal Camillo Ruini, et les principaux cardinaux de la Curie ont immédiatement invité les fidèles à prier pour la santé du pape. De nombreuses personnalités politiques italiennes ont fait état de leur inquiétude, tandis qu'à Wadowice, sa ville natale dans le sud de la Pologne, une messe spéciale a été célébrée dans l'église Sainte-Marie, où Karol Wojtyła a été baptisé.

## AUDET

Suite de la Une

ministre Jean Charest précise que ce n'est plus « qu'une question de jours, pas de mois » avant de conclure l'entente finale et de l'annoncer. On est en train de régler les derniers détails de la mécanique de transfert de fonds qui permettra au gouvernement du Québec de financer son nouveau régime à la hauteur de ses attentes.

Si le gouvernement fédéral a depuis longtemps accepté de financer 750 millions \$ dès la deuxième année du régime, il se faisait tirer l'oreille pour la première année. Québec veut qu'Ottawa verse ce montant dès l'entrée en vigueur du régime, prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Ottawa offre la moitié du montant, plus 100 millions \$ pour l'implantation, plaidant qu'il aura à payer, pendant les premiers mois du régime québécois, pour les parents québécois qui auront eu un enfant avant la mise en place du nouveau programme. « Chacun a mis de l'eau dans son vin, a-t-on expliqué à Ottawa. Ils (Québec) vont avoir plus d'argent, mais ça ne nous coûtera pas l'écarter. »

Le gouvernement Charest avait annoncé en grande pompe une entente de principe en juin dernier, en pleine campagne électorale fédérale, et assuré que l'échéance du 1<sup>er</sup> février pour parvenir à une entente finale allait être respectée, une fois les « détails » réglés. Presque un mois plus tard, il semble donc que ces détails soient finalement réglés, bien que le ministre Ralph Goodale ait, dans son budget déposé mercredi, repoussé l'échéance au 31 mars.

Pour M. Audet, chaque jour qui passe pourrait signifier le report d'un an de l'entrée en vigueur. « Ce qui est évident, c'est que plus le temps passe, moins il y a de temps pour mettre ça en œuvre. Si une entente est annoncée, on sera en mesure de porter un jugement sur la date d'entrée en vigueur. » Si ça devait retarder jusqu'au 31 mars, « ça donne peu de temps, mais je ne peux pas porter de jugement là-dessus ».

Jusqu'à maintenant, le ministre n'a réservé aucun montant pour couvrir les dépenses qu'entraînerait ce nouveau régime, plus généreux que le programme fédéral. Évaluée au bas mot à un milliard de dollars par année, la facture serait partagée entre la contribution de

750 millions \$ d'Ottawa et celle de Québec, qui devra couvrir la différence. « Le programme n'est pas convenu, on ne sait pas comment il pourra être financé », disait hier le député de Laporte.

Même si une entente devait être annoncée sous peu, l'entrée en vigueur du programme pourrait quand même être retardée. C'est un comité de gestion — auquel seront soumises les conditions du règlement — qui se penchera sur la faisabilité de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Si le groupe se prononce en faveur de 2006, M. Audet devra trouver l'argent, et vite.

Combien de temps lui faudra-t-il pour trouver les millions de dollars requis ? « Avez-vous une recette magique, vous ? Ce n'est pas sorcier, quand on augmente les dépenses, il faut soit couper ailleurs ou augmenter les revenus. Rien ne se perd, rien ne se crée. C'est pourquoi ça fera partie des discussions des prochaines semaines si l'entente est conclue. On n'en est pas là pour l'instant. » Le futur régime québécois d'assurance parentale devrait être plus généreux que le programme fédéral actuel. Par exemple, Québec éliminera le délai de carence de deux semaines. Le nouveau programme comprendra aussi des prestations plus élevées pour les congés de maternité, parentaux et d'adoption. De plus, les travailleurs autonomes y auront accès. En principe, les mères québécoises pourront recevoir 75 % de leur revenu pendant 40 semaines après la naissance d'un enfant, ou 70 % pour les 25 premières semaines, puis 55 % de leur revenu pour 25 semaines additionnelles de congé de maternité. Elles pourront aussi partager le congé avec le père, qui aura droit à son propre congé de cinq semaines.

En entrevue à Radio-Canada hier, le ministre Audet a affirmé que Québec pourrait être forcé de se priver cette année des 800 millions \$ allongés par Ottawa pour améliorer les infrastructures municipales.

Programme à frais partagés oblige, pour chaque dollar investi par le gouvernement fédéral, le provincial doit égaler la mise. « C'est une mauvaise nouvelle dans un sens — même si c'est un bon programme avec de bons objectifs —, parce que ça n'allège pas notre fardeau, au contraire. Ça accentue notre pression. » Pourrait-on perdre l'argent ? « Bien sûr. »

Avec la Presse canadienne

## C'ÉTAIT HIER

2000 — Pour 2,3 millions de victimes de la sécheresse en Éthiopie, le programme alimentaire de l'ONU débloque 137 millions \$US.

1996 — Deux attentats à la bombe du Hamas, contre un autobus à Jérusalem et contre des militaires à Ashkelon, font 29 morts.

1994 — À Hyères, dans le sud de la France, la députée Yann Piat est assassinée. — À Hebron, en Cisjordanie, le colon juif Baruch Goldstein tue à la mitrailleuse 43 musulmans au Caveau des Patriarches ; il est ensuite battu à mort par la foule.

1991 — Sur la base de Dahran, Arabie Saoudite, 28 Américains sont tués par un missile irakien. — Le Pacte de Varsovie, alliance militaire de pays communistes, vote sa dissolution pour le 31 mars suivant.

1988 — En Saskatchewan, décide la Cour suprême du Canada, la loi doit être rédigée en français et en anglais mais l'anglais peut néanmoins être la seule langue officielle de la législation.

1986 — Dictateur depuis 20 ans aux Philippines, Ferdinand Marcos cède devant l'opposition — et l'insistance de Washington — puis se réfugie sur une base américaine.

ABONNEN-VOUS

LE SOLEIL  
686-3344  
1 866 686-3344



PRIMEUR

## CE WEEK-END

VENDREDI

**Auger enquête II**  
19 h

Un fléau urbain : les gangs de rue !  
Les quartiers chauds :  
Montréal-Nord et Saint-Michel.

SAMEDI • CINÉMA

**Bonjour l'amour**

18 h 30 Une comédie romantique  
avec CAMERON DIAZ

**Ne dites rien**

20 h 15 Avec MICHAEL DOUGLAS  
et BRITTANY MURPHY



**ENFIN À QUÉBEC**

**Meubles Authentika**

VENTE D'OUVERTURE  
DU JAMAIS VU!

1 JOUR SEULEMENT  
DIMANCHE 27 FÉVRIER  
de 11 h à 18 h

**SOFA et CAUSEUSE  
en CUIR**

1499\$

PAYEZ DANS 1 AN!  
GRAND CHOIX  
de COULEURS

850, boul. Pierre-Bertrand Sud, Vanier (418) 682-1333

## ACTUALITÉS

HOSPITALISATION DU PAPE

## Le Vatican de nouveau paralysé

ERIC JOZSEF  
© Libération

ROME — Quand le pape éternue, le Vatican s'enrhume et navigue à vue. Déjà hospitalisé en urgence pendant 10 jours au début février pour une laryngo-trachéite aiguë, Jean-Paul II a été une nouvelle fois transporté hier matin dans la précipitation à la polyclinique Gemelli et a plongé l'État pontifical dans la confusion.

Victime d'une rechute, le souverain pontife âgé de 84 ans a en effet été emmené en ambulance sur décision de ses médecins sans que la Curie n'ait le temps d'être informée de la nouvelle. Même le secrétaire d'État, Angelo Sodano, qui fait office de premier ministre du Vatican, a été pris au dépourvu, pensant que le souverain pontife suivait les travaux d'un consistoire depuis son appartement par liaison vidéo alors qu'il était déjà à l'hôpital.

Avec la détérioration de l'état de santé de Karol Wojtyła, la machine institutionnelle du Vatican risque d'être durablement grippée.

Certes, depuis des années, les palais pontificaux ont appris à vivre avec un pape affaibli, malade, usé, d'autant que, comme le rappelle le *vaticanologue* de l'hebdomadaire *L'Espresso* Sandro Magister, « Jean-Paul II ne s'est jamais beaucoup intéressé au gouvernement ordinaire de l'Église, même lorsqu'il était en pleine forme physique, préférant concentrer son action sur ses voyages à l'étranger et les grandes questions comme les *mea culpa* ou encore le Jubilé de l'an 2000 ». Mais son hospitalisation à répétition pose de manière insistante la question de sa capacité à demeurer sur le trône de saint Pierre et attise les conflits d'influence au sein de la Curie.

« Pour tout ce qui concerne les pouvoirs exclusifs du pape, on assiste aujourd'hui à une paralysie complète », regrette ainsi Giancarlo Zizola, spécialiste du Vatican pour le quotidien *Il Sole 24 ore* et auteur entre autres de



Même le secrétaire d'État Angelo Sodano a été pris au dépourvu par l'annonce de la nouvelle hospitalisation du pape.

*L'Autre Wojtyła*. « Toutes les décisions papales prises depuis le début février étaient en réalité antérieures à son hospitalisation, y compris la nomination du nouvel archevêque de Paris. » Si les affaires courantes continuent d'être assurées par le cardinal Sodano, aucun membre de la Curie ne peut en effet, en remplacement de Jean-Paul II, signer les documents officiels pontificaux. « Personne ne peut commander à sa place, c'est l'impasse », insiste Giancarlo Zizola, d'autant que lors de sa brève apparition à la fenêtre de sa chambre d'hôpital, à l'occasion de l'Angélus, le 6 février, Jean-Paul II a une nouvelle fois exclu l'hypothèse d'une démission, indiquant qu'il

entendait poursuivre sa mission jusqu'au bout. En clair, tant que Jean-Paul II sera lucide, le Vatican est destiné à vivre au ralenti. « S'il devait perdre la raison, il serait alors possible de recourir à une procédure d'empêchement, mais dans l'histoire moderne de l'Église, celle-ci n'a jamais été expérimentée », analyse Sandro Magister.

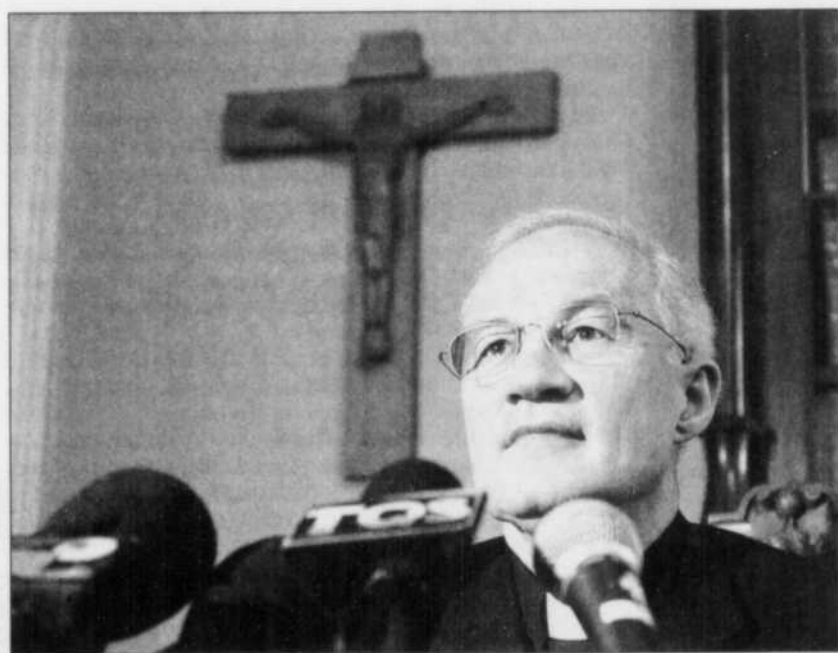
En attendant, la monarchie absolue du Vatican ressemble de plus en plus à une oligarchie de fin de règne. Outre Angelo Sodano, le puissant préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi Joseph Ratzinger et dans une moindre mesure le cardinal Ruini, président de la conférence épiscopale italienne et évêque vicaire de Rome,

conservent aujourd'hui les clefs de la machine pontificale.

Mais au fil des jours, le secrétaire personnel de Jean-Paul II, monseigneur Stanislaw Dziwisz, a acquis un poids toujours plus important, voire, pour certains, démesuré. Dans les palais de saint Pierre comme à la polyclinique Gemelli, c'est en effet lui qui détient le pouvoir de décider de l'accès à Karol Wojtyła. Avec un pape éloigné du regard public, Stanislaw Dziwisz se fait l'interprète de Jean-Paul II. Et même, si le subtil équilibre des pouvoirs empêche *a priori* qu'une seule personne puisse se substituer au souverain pontife, en coulisses, certains ne cachent pas qu'il existe un risque

réel que le secrétaire puisse prendre des décisions à la place du pape.

« Cela faisait très longtemps qu'un secrétaire pontifical n'avait eu une telle influence. C'est un problème très sérieux », note Giancarlo Zizola, qui estime qu'avec la maladie, c'est une phase historique qui se ferme : « La réforme préconisée dans le cadre du Concile Vatican II visant à instaurer un gouvernement de l'Église plus collégial a été bloquée. On en est resté à la monarchie de Vatican I sans prévoir que le pape infallible puisse faillir. » Dans ce contexte, le successeur de Jean-Paul II ne pourra sans doute pas faire l'économie d'une révision en profondeur des pouvoirs pontificaux.



La cardinal Marc Ouellet s'envole bientôt pour Rome.

« Il va revenir », assure M<sup>gr</sup> OuelletSTÉPHANIE MARTIN  
SMartin@lesoleil.com

« Nous avons toujours besoin de lui comme inspiration. » C'est dans ces mots, et avec une note d'émotion dans la voix, que le cardinal Marc Ouellet a exprimé son soutien au pape Jean-Paul II, à quelques jours de son départ pour Rome.

La visite de l'archevêque au Vatican était prévue depuis longtemps. Il devait assister à la congrégation des sacrements la semaine prochaine. Cependant, le voyage prend une autre tournure alors que le monde s'inquiète de l'état de santé du Saint-Père.

« Je suis vraiment ému et l'intérêt que vous manifestez pour sa personne me touche », a déclaré M<sup>gr</sup> Ouellet aux journalistes venus assister à la conférence de presse improvisée.

Le cardinal, qui est proche de Jean-Paul II, avait très peu de détails sur son état de santé. « J'aurai plus d'information une fois sur place, à Rome. Mais je ne suis pas inquiet des soins qu'il reçoit là-bas. »

L'archevêque a loué le pape, soulignant sa ténacité. « Il a une force morale extraordinaire et aussi une force physique. Il se donne jusqu'à la limite

de ses forces et en cela il est un exemple », a-t-il insisté.

Pour Marc Ouellet, il est d'ailleurs hors de question de démettre le pape de ses fonctions, malgré la maladie qui l'afflige. « Il a manifesté qu'il voulait rester jusqu'à son dernier souffle, il faut respecter sa volonté. L'Église appuie cette décision », estime-t-il. M<sup>gr</sup> Ouellet est confiant que l'équipe qui l'entoure peut assurer les affaires courantes jusqu'à ce qu'il se rétablisse.

Le cardinal espère d'ailleurs que le souverain pontife se remettra rapidement. « Il va revenir », dit-il. Il n'a pas voulu s'avancer sur une éventuelle succession.

M<sup>gr</sup> Ouellet s'envolera d'ici peu pour Toronto avant de partir dimanche pour le Vatican. Sa visite est prévue durer une semaine.

## Trachéotomie: synonyme de maladie grave chez les aînés

STÉPHANIE MARTIN  
SMartin@lesoleil.com

■ Pour une personne de plus de 80 ans atteinte de Parkinson, l'obligation d'effectuer une trachéotomie est probablement signe que celle-ci est très malade. C'est du moins l'avis du Dr Pierre Leblanc, pneumologue à l'hôpital Laval, questionné sur l'état de santé du pape.

L'opération que l'on a effectuée aujourd'hui sur le Saint-Père, la trachéotomie, se pratique généralement chez des personnes qui ont de la difficulté à évacuer des sécrétions dans la gorge. Ce n'est pas une opération majeure, ni exceptionnelle, précise le médecin.

Elle consiste à faire une petite incision dans le cou, sous la pomme d'Adam, pour y insérer un tube à peu près du diamètre du petit doigt et long d'environ 10 cm, explique le Dr Leblanc. En plus de faciliter la respiration du patient, elle permet d'insérer un autre tube de plastique pour y aspirer les sécrétions.

Lorsqu'une personne subit une trachéotomie, elle ne peut parler tant que le tube est en place. À moins d'utiliser un bouchon et de rétablir la respiration par les voies naturelles. Mais pour ce faire, le patient doit être en mesure de respirer par le nez ou la bouche.

Les nouvelles de Rome indiquent que le souverain pontife souffrirait d'une rechute de la grippe qui l'a affligé récemment. « En raison de sa maladie de Parkinson, le pape a probablement de la difficulté à éliminer les sécrétions

lui-même », avance le pneumologue. Il lui est sûrement difficile de tousser ou d'avaler. Cela pourrait expliquer que l'équipe médicale en charge ait décidé de pratiquer une trachéotomie.

Quand tout va bien, ce type d'intervention est temporaire. Les médecins attendent que la condition du patient s'améliore pour retirer le tube. Cela peut durer 24 ou 48 heures, selon le Dr Leblanc. Mais le fait que les médecins aient décidé de pratiquer l'intervention envoie un signe sur la gravité de l'état du patient, selon le Dr Leblanc.

Sans vouloir se prononcer sur la suite de ces choses, le médecin indique qu'il faudra surveiller l'évolution de la maladie et voir si le pape se relève de cette rechute.

L'une des complications de la grippe, surtout chez les personnes âgées, est la pneumonie. Pour l'instant, les informations venant de Rome n'en font cependant pas état.

## La fragilité du pape l'expose aux rechutes et aux complications

PARIS (AFP) — Le pape Jean-Paul II, âgé de 84 ans, a été hospitalisé hier en raison « d'une rechute mercredi de la grippe », selon le Vatican, une rechute de problèmes respiratoires redoutés des médecins vu sa fragilité.

Le souverain pontife n'est pas à l'abri « d'une rechute analogue dans l'avenir », avait ainsi affirmé il y a 15 jours le professeur Corrado Manni, médecin anesthésiste du pape lors de six interventions chirurgicales subies dans le passé.

Le vieil homme malade et fragile, souffrant de la maladie de Parkinson, surnommée autrefois paralysie agitante, a déjà été hospitalisé pendant 10 jours début février pour de graves problèmes respiratoires.

Dans le Parkinson comme dans d'autres maladies (accident vasculaire cérébral ou d'autres maladies neurologiques touchant le fonctionnement moteur), il peut y avoir des troubles de la déglutition au cours de la maladie.

Ces difficultés de déglutition et une moindre amplitude des mouvements respiratoires, rendant l'expectoration difficile, peuvent être l'occasion de pneumopathie de déglutition (fausse route) et d'encombrement bronchopulmonaire, d'infections et de gêne respiratoire. Ces difficultés peuvent être à l'origine de pneumopathies récidivantes. La perte d'appétit est un des signes d'alerte.

L'encombrement bronchopulmonaire peut être plurifactoriel (plusieurs éléments intervenant).

« La grippe fragilise d'autant plus que l'état de santé d'un patient est déjà précaire, déjà fragilisé », relèvent les spécialistes. Un âge avancé associé à une ou plusieurs pathologies expose particulièrement aux complications de la grippe dont la surinfection bactérienne.

Avec l'avancée de la maladie de Parkinson, le réglage de la médication devient difficile.

« Le défi, c'est d'équilibrer le plus

longtemps possible la maladie », indique le Dr Radia Djebbari, neurologue attachée à l'hôpital Saint-Antoine, en évoquant l'échappement thérapeutique quand l'efficacité des traitements s'épuise.

Évolution de l'état du patient peut être fluctuante. Ainsi, le dimanche 20 février, le pape prononçait intégralement le message de l'Angélus, de manière assez claire et articulée, mais s'exprimait mercredi d'une voix rauque et cherchant son souffle avec difficulté.

Le traitement marche mieux en effet au début de la maladie qu'après des années d'évolution, renchérit le professeur Emmanuel Brousseau, spécialiste de la maladie de Parkinson (Bordeaux).

En raison des troubles moteurs (blocage), le parkinsonien à un stade avancé de la maladie a des difficultés pour se tourner dans son lit, se lever, marcher, il peut également éprouver des troubles de la parole, de la mastication, explique-t-il.

# DÉCISION DU CANADA SUR LE BOUCLIER ANTIMISSILES

## Des années de valse-hésitation

JEAN-SIMON GAGNÉ  
JSGagne@lesoleil.com

En décidant hier de ne pas participer au bouclier antimissiles américain, le gouvernement canadien a mis fin à des années de valse-hésitation. Pour reprendre une expression consacrée, le Canada a longuement réfléchi avant d'hésiter.

Nul ne sait si les missiles intercepteurs si chers au président Bush parviendront un jour à pulvériser en vol un engin destructeur lancé vers le continent nord-américain. Mais, en attendant, c'est au sein du Parti libéral du Canada que le bouclier antimissiles aura eu l'impact le plus dévastateur. Au cours des derniers mois, le projet a embarrasé le premier ministre, Paul Martin, divisé le Conseil des ministres et semé la pagaille dans le caucus des députés, au point de susciter un embryon de révolte.

L'affaire aura souvent pris l'aspect d'un véritable roman-feuilleton, en se prolongeant au-delà de tout ce que l'on croyait imaginable. Le 13 mai 2003, alors que Jean Chrétien dirigeait encore le pays, le ministre de la Défense, John McCallum, assurait pourtant qu'une décision devrait être prise d'ici « 100 jours ». Cent jours? Dans les faits, il aura fallu 651 jours supplémentaires pour que la question soit tranchée.

Plus que tout autre, le premier ministre Martin a multiplié les déclarations contradictoires, au point de brouiller toutes les pistes. Durant la course à la direction du Parti libéral, il se déclarait favorable à la participation canadienne. Mais à partir de son assermentation comme premier ministre, en décembre 2003, il est devenu beaucoup plus ambigu. Dans un discours prononcé à Québec, en mars 2004, il se félicitait même que 31 députés libéraux aient voté contre son gouvernement, à propos du bouclier!

« Ni plus, ni moins, le gouvernement a fini par admettre qu'il n'avait pas de position sur le sujet, s'étonne Louis Bélanger, directeur de l'Institut québécois des hautes études internationales. C'est un pur cafouillage. Le plus incroyable, c'est que le premier ministre ait fini par changer d'idée sur le bouclier, sans même avoir tenté de

vendre sérieusement le projet. » Pour M. Bélanger, il est clair que les calculs politiques ont fini par occulter tout le reste. Devant l'opposition grandissante, le gouvernement a choisi de ne pas mettre en danger sa fragile majorité en bottant le ballon en touche.

Tout compte fait, la confusion aura régné jusqu'au bout, au point de confondre jusqu'à la diplomatie canadienne. Mardi, le futur ambassadeur du Canada à Washington, Frank McKenna, a semé l'émoi en déclarant que le Canada participait déjà au bouclier. Et le ministre de la Défense, Bill Graham, n'a pas amélioré les choses en se lançant dans une explication alambiquée sur les responsabilités du pays dans la défense du continent. Du coup, même l'opposition officielle accusait le gouvernement d'avoir pris en secret la décision de participer au bouclier.

Les tergiversations canadiennes ont aussi déconcerté l'administration américaine, qui ne cachait plus son exaspération grandissante. Le *Washington Post* a ainsi publié le compte rendu d'une discussion tendue entre George W. Bush et Paul Martin, qui se serait déroulée en décembre. Selon le quotidien, le président américain n'arrivait pas à croire que son vis-à-vis n'ose pas imposer son point de vue. Il estimait qu'en refusant de participer au bouclier, le Canada renonçait à une partie de sa souveraineté. Il se serait exclamé: « Je n'adopte pas cette position: mais un futur président va se demander: pourquoi payons-nous pour défendre le Canada? »

Ces paroles aigres-douces ont presque fait oublier les difficultés grandissantes rencontrées par la Défense américaine lors des premiers essais du bouclier. En décembre, elle a encaissé un sixième échec en neuf tentatives, lorsqu'un missile intercepteur n'a pu décoller d'une base située dans le Pacifique. L'ensemble du projet a pris du retard, ce qui n'a pas contribué à faire diminuer le scepticisme de la communauté scientifique. Pour l'instant, un seul missile intercepteur a été déployé. Six autres ont été installés en Alaska, mais ils ne sont pas encore « opérationnels ».

Concrètement, le refus de participer au bouclier place le Canada dans une

position délicate. D'un côté, le pays participe avec les États-Unis au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du nord, le NORAD. De l'autre, il ne participera pas aux opérations antimissiles destinées à protéger le continent. « Le Canada continuera à s'impliquer dans la détection-radar. Mais il n'investira pas d'argent pour permettre à ces installations de « cibler » un missile », explique Sébastien Barthe, chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM.

Selon lui, il ne faut pas s'étonner que la décision sur le bouclier survienne le lendemain de la présentation d'un budget qui augmentait les dépenses de l'armée et celles consacrées à la sécurité du territoire. « On peut affirmer que le Canada lance deux messages contradictoires. Mais, dans les faits, les Américains ne pourront pas dire non plus que le pays n'investit pas dans la sécurité du continent. » Une position tordue? Dès qu'il s'agit du bouclier antimissiles, n'en avons-nous pas fait une habitude?

### Le Canada sera affaibli au NORAD, croit un ex-dirigeant

OTTAWA — La décision du gouvernement fédéral de ne pas participer au projet américain de bouclier antimissiles tiendra le Canada à l'écart de la prise de décisions importantes quant à sa propre défense militaire, a indiqué hier le lieutenant-général à la retraite George MacDonald, ancien chef adjoint du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Néanmoins, bien que la décision finalement rendue publique par le premier ministre Paul Martin pourrait modifier le rôle tenu par le pays au sein de NORAD, cela n'y mettra pas un terme, a dit croire M. MacDonald. « Les Canadiens ne prendront pas part au processus de décision ou aux règles d'engagement ou à quoi que ce soit ayant à voir avec la défense antimissiles », a déclaré M. MacDonald, ancien vice-chef d'État-major de la Défense nationale, aujourd'hui consultant. Pour le moment, il s'avère important que le Canada demeure impliqué dans d'autres aspects de la coopération et de la collaboration entre Ottawa et Washington en matière de défense, soit la lutte contre le terrorisme ainsi que les activités traditionnelles de défense aérienne et maritime, a estimé M. MacDonald. « Il est à espérer que la relation bilatérale (entre le Canada et les États-Unis) en ce qui concerne la défense deviendra encore plus forte, bien que notre non-participation au projet de défense antimissiles crée une certaine incertitude », a ajouté l'ancien chef adjoint de NORAD. PC



Les établissements de Québec sont épargnés par la grève pour le moment. Mais, en signe de solidarité avec leurs camarades de Montréal et de Québec, des étudiants ont organisé hier une vigile devant le parlement.

C'est au sein des libéraux que ce projet a été le plus dévastateur

## Fournier veut calmer les étudiants

VIOLAINE BALLIVY  
VBallivy@lesoleil.com

Jean-Marc Fournier se dit prêt à étudier des « solutions à l'endettement étudiant » de concert avec les grandes fédérations étudiantes de la province, à condition qu'elles renoncent aux manifestations violentes. De belles paroles qui, dépourvues des 103 millions \$ réclamés pour le régime de prêts et bourses, n'ont pas freiné l'élan des 40 000 universitaires et cégepiens en grève depuis hier.

Lors de cette première rencontre entre le ministère de l'Éducation et les deux grandes fédérations étudiantes (la FEQC et la FEUQ) depuis plus de deux mois, Jean-Marc Fournier s'est déclaré « sensible » au problème d'endettement étudiant. « Nous allons travailler pour trouver des scénarios (...) mais les étudiants doivent renoncer à la violence pour que la solution à l'endettement reste du ressort du ministère de l'Éducation, et non de la Sécurité publique. »

Un message bien compris de la part de la FEUQ, la Fédération étudiante universitaire du Québec: « ce genre de choses ne se reproduira pas », a déclaré hier son président, Pier-André Bouchard, en référence à la manifestation qui a perturbé le caucus libéral de Montebello et fait une trentaine de blessés. Mais les concessions s'arrêtent là, et les étudiants sont loin de mettre une croix sur leurs moyens de pression pour que soient réinvestis les 103 millions \$ coupés au programme d'aide financière lors du dernier budget. Questionné à savoir s'il était prêt à le faire, le ministre a plutôt évoqué la nécessité d'« être créatif pour trouver des solutions qui n'ont pas encore été essayées ».

Résultat: même si la FEUQ et la FEQC n'ont pas encore lancé d'appel officiel à la grève, les associations étudiantes locales continueront de tenir des référendums de grève. « Nous ne baisserons pas les bras tant que nous n'aurons pas la confirmation que l'argent ne sera pas entré dans les coffres », a dit Pier-André Bouchard.

Jean-Marc Fournier a refusé de fixer un échéancier aux négociations, mais a clairement évoqué la « fenêtre du dépôt du budget » provinciale.

### MARCOIS APPUIE LA GRÈVE

Presque au même moment, près de 40 000 étudiants ont claqué la porte de leur classe et entamé une grève générale illimitée chapeauté par l'ASSÉ, l'association pour une solidarité syndicale étudiante.

Le mouvement, localisé pour le moment à l'UQAM, à l'Université de Montréal et dans six cégeps, pourrait prendre encore beaucoup d'ampleur au cours des prochains jours puisque des consultations sont à l'horaire dans plus de 20 établissements. Jean-Marc Fournier n'a pas condamné le débrayage: « Je comprends qu'ils choisissent ce véhicule », a-t-il déclaré en conférence de presse, et Pauline Marois, critique en matière d'Éducation, l'a même appuyé. « Je ne l'encourage pas, mais j'appuie les étudiants. » Le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, lui, s'est fait plus modéré. « Nous appuyons leurs revendications, ce qui ne veut pas dire leurs moyens. »

Le Collège F-X-Garneau pourrait devenir ce matin le premier de la région de Québec touché par le vent de grève. L'association étudiante fera connaître les résultats d'un référendum aujourd'hui. Il s'agit de la septième grève étudiante d'envergure au Québec depuis 1968, et la cinquième dont le motif est lié directement à l'aide financière. Aucune n'a duré plus de cinq semaines.

# GRATUIT

## ORDINATEUR COMPLET\*

### AVEC MONITEUR 17PO

à l'abonnement d'un an à

# SYMPATICO

Bell

# HAUTE VITESSE

Aux nouveaux abonnés de Sympatico seulement ou non abonnés depuis 3 mois

# GRATUIT LECTEURS MP3

TÉLÉPHONE CELLULAIRE + 30 MINUTES DE TEMPS D'ANTENNE

À L'ACHAT DE LECTEURS MP3 AU CHOIX

SAMSUNG LECTEUR 128 MB RADIO FM 99\$

RCA LECTEUR 256 MB RADIO FM 169\$

BENQ LECTEUR 512 MB RADIO FM 169\$

649		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	2005-02-23	6/6	0	15 580	390,00 \$
		5/6+	4	112	261,70 \$
		5/6	180	2	060,80 \$
		4/6	10 391		67,60 \$
		3/6	193 220		10,00 \$
		2/6+	131 102		5,00 \$
Complémentaire: (29)		Ventes totales: 22 121 744 \$			
		Prochain gros lot (appr.): 24 000 000 \$			
649		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	2005-02-23	6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	0	50	000,00 \$
		5/6	41		500,00 \$
		4/6	1 594		50,00 \$
		3/6	24 779		5,00 \$
Complémentaire: (28)		Ventes totales: 548 478,50 \$			
Tirage du		20 29 64 74		Compl. (01)	
Tirage du		2005-02-24		Extra Tirage du	
283		0131		NUMÉRO 733825	
Tirage du		2005-02-24		Extra Tirage du	
04 09 13 15 16 17 18 20 22 24		25 27 33 35 39 43 53 60 68 69			



## Noir sur blanc

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Vous savez ce que c'est, à trois heures du matin, à la sortie des bars. On a moins de gêne pour dire sa façon de penser au gars qui a reluqué sa blonde toute la soirée. Celui dont la face ne vous revient pas, elle vous revient encore moins, surtout si vous voyez double. À trois heures du matin, à la sortie des bars, il peut arriver plein de choses pas catholiques, surtout lorsqu'on est jeune, un tantinet impulsif et qu'on a un coup dans le nez.

Vendredi dernier, à la fermeture du Bistro, rue Saint-Jean, un jeune de 17 ans, pour un motif qui demeure obscur, a décidé qu'il en avait assez d'un autre. Il a sorti un couteau et s'est jeté sur lui. Le jeune homme de 22 ans est mort. Il était blanc. L'agresseur est noir.

Nul besoin d'avoir fait un stage intensif à l'ONU pour deviner la suite des choses. La couleur de peau et l'origine du suspect sont devenues des éléments aussi importants que le crime en lui-même. L'agresseur n'était pas seulement coupable d'homicide devant le tribunal, mais coupable d'être Noir et de venir du Rwanda, aux yeux de l'opinion publique.

Après le Wolf Pack et ses proxénètes noirs, cette affaire a entraîné à Québec un autre épisode à saveur raciste. Selon les dernières statistiques, il y a 3190 Noirs à Québec. Sur une population de plus d'un demi-million, avouez qu'on est loin de parler d'invasion. Or, depuis une semaine, il y a 3189 Noirs qui se font regarder encore plus de tra-

vers et un qu'on aimerait bien lyncher, comme à la belle époque du Ku Klux Klan. Rien pour aider au rapprochement culturel dans une ville où, contre toute logique, une personne sur cinq pense qu'il y a trop d'immigrants...

La tolérance qu'on aime afficher pour la galerie a vite pris le bord depuis quelques jours. Vous savez cette belle tolérance qui commence toujours par la même phrase: je ne suis pas raciste, mais...

Toute la semaine, à la télé et à la radio, des gens ne se sont pas gênés pour sortir les clichés du placard. Je ne suis pas raciste, mais... les immigrants sont trop nombreux, on devrait les retourner dans leur pays. (Et on fait quoi avec ceux qui sont nés ici?) Je ne suis pas raciste mais... ils osent mordre la main qui les nourrit. Je ne suis pas raciste mais... ils ne sont pas comme nous.

Je ne suis pas raciste, mais un bon immigrant est un immigrant qui prend son trou, c'est en gros ce qu'on voulait dire.

\*\*\*\*\*

Il ne faut pas croire que le cas est unique à Québec. Des histoires comme celle-là, avec des jugements péremptoirs lorsqu'un immigrant commet un crime, Montréal en a vécu une, pas plus tard qu'il y a 10 jours. À la différence que ce n'était pas un meurtre.

Vous avez vu, à la télé, les images de cette employée de dépanneur tabassée par deux cam-

brivoleurs? L'un des deux, celui qui a donné les coups à la dame de 59 ans, est un Noir. Le quartier où s'est produit l'agression, le quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine, est composé en majorité de Blancs. On y trouve seulement 10% de minorités visibles, deux fois moins que dans l'ensemble de l'île de Montréal.

Or, il disait quoi le monde, après l'agression? Qu'il y avait trop de Noirs à Saint-Pierre, voilà ce qu'il disait le monde. On avait retenu une seule chose: un Noir du quartier avait commis le crime. Si les deux cambrioleurs avaient été blancs, on aurait dit bof, c'est seulement un crime, un de plus, passons à un autre appel.

C'est un peu la même chose avec l'agression du Bistro. La couleur de peau de l'agresseur en vient presque à occulter la gravité du crime. C'est quelque chose de grave et d'odieux qui s'est produit vendredi soir, on ne le dira jamais assez, mais entre vous et moi, il aurait aussi bien pu être commis par un jeune Blanc de Cacouna qu'on ne le traiterait pas de sale Blanc de Cacouna.

Une autre chose qui m'agace. La seule version qui a circulé jusqu'à maintenant est celle du crime gratuit. La victime se serait retrouvée au mauvais endroit au mauvais moment. Il s'appelaient Dominic, il aurait aussi bien pu s'appeler Mathieu ou Bernard, qu'on a dit. Si j'ai bien compris, le jeune était là, à attendre un lift, et l'autre se serait jeté dessus. Un crime gratuit? Et si on attendait au procès, juste pour voir ce qui

s'est vraiment passé ce soir-là? L'un dit blanc, l'autre dit noir, et s'il y avait un peu de gris dans cette affaire?

\*\*\*\*\*

Vous connaissez *La Crise*, le film de Colline Serreau. C'est l'histoire de Victor, largué par sa femme et son patron, qui ne trouve personne à qui raconter ses problèmes puisque que tous ceux qu'ils croisent en ont encore plus que lui. Michou, un type aussi perdu que lui, ne cesse de le suivre partout.

Toujours est-il qu'il y a dans ce film une séquence qui résume de façon délicieusement ironique cette peur de l'étranger. Victor ne comprend pas que Michou fréquente des Arabes.

« Dis donc, je croyais que t'étais raciste. — Bien sûr que je suis raciste. — Mais Djemina? — Mais Djemina, c'est pas pareil, c'est la femme de mon frère, c'est elle qui m'a élevé. — Mais qu'est-ce que tu me racontais, que tu pouvais pas blairer les Arabes? — C'est vrai que je peux pas les blairer, sauf Djemina, c'est pas une Arabe, c'est une femme. — Mais Farid et Mohamed? — C'est des copains depuis l'école, c'est pas pareil. — Michou, je comprends rien. — Mais y'a rien à comprendre, m'sieur Victor. Un verre de champagne? »

### INTOXICATION DES TRAVAILLEURS DE NORANDA

## Le dossier entre les mains d'un procureur

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

MURDOCHVILLE — La Sûreté du Québec a complété son enquête dans le dossier de la béryllose et a transmis le dossier à un procureur de la Couronne. Pour leur part, les travailleurs atteints ont dit hier qu'ils veulent aller au fond des choses dans ce dossier.

Entrepris en 2002 à la suite de plainte des travailleurs, le travail de la SQ dans ce cas serait complété. « L'enquête a été effectuée par l'Escouade des crimes contre la personne », confirme l'agent Claude Ross, en ajoutant que le rapport a été transmis au procureur de la Couronne le 15 février. »

Ce dossier a été confié au procureur Jules Berthelot du district du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. « En plus des détails de l'enquête, le dossier inclut le rapport de la CSST, précise Jeannine Lahaie, du ministère de la Justice. L'étude des documents n'est pas complétée et je ne prévois pas de décision dans les prochains jours. »

#### LA LUTTE SE POURSUIT

« Nous sommes heureux que la CSST fasse la lumière sur le fait que le Syndicat était partie prenante dans ce dossier et qu'il a été négligent, a soutenu Ghyslaine Marin, porte-parole des travailleurs atteints de béryllose, hier, après le dépôt à Gaspé du rapport de la CSST. Nous sommes contents que le CLSC soit montré du doigt. »

M. Marin demeure critique à l'endroit de la CSST. « À notre avis, les inspecteurs n'ont pas fait un travail complet. De plus, la CSST n'a pas été assez critique envers elle-même. »

Interrogé par LE SOLEIL, Normand Paulin, directeur général de la CSST Mauricie-Centre-du-Québec, a soutenu que « toutes les démarches tentées pour retracer des informations qui auraient permis de conclure que des données sur le béryllium avaient été transmises avant 2000 ne nous ont pas permis d'en retracer. »

Les travailleurs ont fourni hier à la CSST de nouveaux documents révélant que les Métallos connaissaient l'existence de la béryllose chronique dès 1985.

#### NORANDA

LE SOLEIL a joint le chef du Service de l'environnement chez Mines Gaspé.

« J'ai reçu la consigne de ne pas accorder d'entrevues », s'est borné à dire le chef du Service de l'environnement à Mines Gaspé (Noranda). Ce dernier avait signé, en 1990, un rapport faisant état de concentrations de béryllium dépassant de 4 à 1000 fois la norme.

« À l'époque, l'état des connaissances ne nous permettait pas d'identifier tous les dangers associés au béryllium, affirme Denis Couture, porte-parole de Noranda. Ces connaissances ont évolué rapidement et nous avons pris des mesures dès que nous avons obtenu des informations pertinentes. »

M. Couture, déçu du rapport publié mercredi, dit avoir appris une leçon fondamentale: celle de maintenir des contacts étroits avec les autorités compétentes.

Selon le rapport de la CSST, Noranda « n'a pas vérifié si les fournisseurs respectaient la concentration maximale de béryllium », ni « utilisé les méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et éliminer les risques... » avant 2000.

Le médecin du Centre de santé des Hauts-Bois a refusé de commenter le rapport de la CSST. « Comme vous, j'ai pris connaissance du rapport hier (mercredi). Mais je ne ferai aucun commentaire tant que l'enquête et les procédures ne seront pas terminées. » Daniel Smolla, de Direction de la santé publique, a fait de même.

Un rapport accablant de la CSST conclut que Noranda a manqué à ses devoirs et à ses obligations légales en exposant, entre 1987 et 2000, des centaines de travailleurs au béryllium, un métal cancérigène très léger et utilisé principalement dans des alliages et les céramiques. Or, la béryllose était déjà identifiée dans le répertoire toxicologique de la CSST datant de décembre 1983, comme le confirme un document obtenu par les travailleurs.

Avec la collaboration de Thierry Haroun

### Les rapports sur le CHUM disponibles dans Internet

(PC) — Deux des principaux rapports rédigés autour du projet d'implantation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) seront disponibles aujourd'hui pour consultation, en version électronique, dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ces rapports seront au cœur des discussions émanant de la commission parlementaire spéciale qui doit entamer ses travaux lundi pour quatre jours. Le gouvernement ne rend publics que les rapports qu'il a lui-même commandés, laissant aux autres le soin de choisir de faire pareil ou non.

La commission doit permettre de faire toute la lumière sur les deux sites étudiés par le gouvernement: le 1000, Saint-Denis (hôpital Saint-Luc) ou la cour de triage d'Outremont. À compter d'aujourd'hui, il sera donc

possible de connaître le contenu du rapport Couture-Saint-Pierre, qui analyse le projet d'Outremont, et du rapport Johnson-Villeneuve, qui compare le projet d'Outremont à celui de Saint-Luc.

Après avoir refusé de rendre publics ces rapports, le gouvernement a fini par se raviser en s'engageant à tenir une commission parlementaire et à rendre publics les rapports et études sur le sujet avant le début de ses travaux.

L'opposition péquiste juge cependant que c'est loin d'être suffisant.

À la suite d'une demande d'accès à l'information, l'opposition a obtenu qu'une trentaine d'études portant sur divers aspects du projet de construction du CHUM apparaissent à compter d'aujourd'hui dans le site Internet du CHUM.

**DERNIERS RABAIS**

Sélection :

- robes 2 pièces, ensembles-pantalons 59\$ et 79\$
- Gilets, chemisiers 39\$ et plus
- Manteaux Giesswein 60%
- Manteaux Loden et Lutha 50%

Tailles 4 à 20 ans  
Toutes taxes incluses / Vente finale

**FERMÉ LE DIMANCHE**

Nos nouveautés printanières sont maintenant disponibles

**LUCETTE LAMONTAGNE**  
boutique

828, avenue Myrand, Sainte-Foy  
681-0249

**Vente fin de saison**

RABAIS jusqu'à **75%**

Vison femelle (grande taille, jusqu'à 50)	à partir de 3795\$
Vison	2995\$
Castor rasé	2495\$
Agneau retourné	695\$
Pelisse	595\$
Cuir	245\$

**24 mois sans intérêt** sur achat de 999\$ et plus

Nous payons les deux taxes sur tous les manteaux de cuir déjà réduits. Offre en vigueur jusqu'au 28 février

Manteaux de laine à partir de **99\$**

Possibilité de mise de côté jusqu'à l'automne

**PRÉMONT FORGUES**  
Place de la Cité, 1er étage  
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy  
(418) 654-3660

### Ce soir 20 h Il va y avoir du sport!

Les locataires ont-ils trop de droits? Avec Isabelle Beaulieu, Luc Courtemanche et François Saillant. Sommes-nous encore complexés face à la France? Avec Pierre Curzi, Jacques Godbout, Michel Lacombe et Jacques Lacroix.

Animation: Marie-France Bazzo Invitée: Macha Grenon

**Maudits locataires? Maudits Français?**



Télé-Québec  
telequebec.tv

Ça change de la télé

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Avant l'intervention policière, des étudiants distribuaient des mets végétaliens dans la cafétéria du pavillon de Koninck.

## MANIFESTATION VÉGÉTALIENNE

### Cinq étudiants arrêtés

La distribution de chili tourne à l'affrontement à Laval

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

■ Un affrontement quasi prévisible a résulté en l'arrestation de cinq étudiants de l'Université Laval hier midi dans la cafétéria du pavillon De Koninck. L'escalade dans la dispute vieille de plusieurs années entre la direction de l'institution et un groupe d'étudiants désireux de distribuer de la nourriture végétalienne a atteint son paroxysme.

Comme tous les jeudis midi, le Collectif de minuit distribuait hier sa nourriture tout près du comptoir de Sodexho, que plusieurs étudiants veulent chasser du campus. Or, au début de la semaine, un tract largement diffusé à l'Université invitait à s'en prendre aux installations et à la nourriture servie par Sodexho.

L'Université a pris la menace très au sérieux, d'expliquer Richard Fournier, le directeur du service des communications. Ce qui explique la présence en grand nombre des agents de sécurité.

Convaincus que le service de sécurité interviendrait, les étudiants avaient invité les médias à assister à la distribution du chili aux légumes. Devant les caméras, des étudiants ont sorti les pancartes pour bien faire sentir leur message.

La police aussi veillait au grain. Un peu avant 11 h, des policiers s'instal-

laient près du pavillon voisin, question de ne pas être vu et de ne pas provoquer, explique Jean Minguy, porte-parole de la police. L'heure du dîner s'est passée dans le calme, de sorte que journalistes et policiers ont quitté les lieux.

Quelques minutes plus tard, c'était l'affrontement. Selon le porte-parole de l'Université, l'attroupement de plusieurs étudiants a incité le service de sécurité à faire appel aux policiers. Les étudiants ont encerclé un agent de sécurité. Il aurait été frappé, selon la version policière.

L'Association des étudiants en sciences sociales a immédiatement dénoncé ce qu'elle considère comme de l'intimidation et des arrestations arbitraires. François Fecteau avait une autre version des événements. Il est vrai que les étudiants ont encerclé un agent de sécurité, mais uniquement après que deux d'entre eux

s'en soient pris à un étudiant, explique-t-il.

Les cinq étudiants arrêtés ont été relâchés quelques minutes plus tard. Une accusation de voies de fait pourrait être déposée contre l'un d'eux, de préciser Jean Minguy. Les quatre autres recevront une contravention pour désordre.

#### MENACES

Le tract distribué en début de semaine incitait au sabotage des installations de Sodexho en suggérant de couper les fils des distributrices, ou de les rendre inutilisables en insérant toutes sortes d'objets dans les fentes à monnaie.

« Ajouter du piquant dans les soupes et salades », peut-on lire sur le tract. On illustre des clous juste à côté de cette phrase. Le service de sécurité mène une enquête pour trouver l'origine du tract, précise Richard Fournier.

Du côté étudiant, Richard Huot assure que le Collectif de minuit n'a rien à voir avec le tract. Ce groupe d'étudiants n'a pas de lien avec l'association des étudiants de premier cycle. La CADEUL veut elle aussi se débarrasser de Sodexho, en mettant la main sur le contrat d'exploitation des cantines qui doit être renouvelé dans les prochaines semaines.

## SONDAGE LÉGER MARKETING

### Larose devance Bourget et Labeaume

Ouellette n'a que 6% d'appuis

ISABELLE MATHIEU  
IMathieu@lesoleil.com

■ Claude Larose sort gagnant d'un sondage Léger Marketing, commandé par son équipe, devant Ann Bourget, Régis Labeaume et Robert Ouellette.

Ce sondage, réalisé parmi les résidents de Québec — et non parmi les membres du Renouveau municipal qui éliront leur chef le 13 mars —, démontre que 25% des gens croient que Claude Larose serait le meilleur pour remplacer Jean-Paul L'Allier à la tête du RMQ.

Ann Bourget arrive en deuxième place, avec 14%. Régis Labeaume, que son équipe disait être en avance dans la course, est troisième, avec 10%. Le nouveau venu Robert Ouellette ferme la marche avec 6% des voix.

Le sondage téléphonique, réalisé du 9 au 13 février et du 16 au 20 février, fait aussi ressortir que 17% des gens ne choisiraient aucun des quatre candidats actuels pour diriger le RMQ et 28% ne savent pas quoi répondre.

Ce sont les hommes qui voient le plus Claude Larose comme chef du RMQ, dans une proportion de 31%. Les gens disposant d'un revenu familial annuel de 80 000 \$ et plus sont aussi plus nombreux (36%) à considérer que le conseiller de Limoulu devrait succéder au maire Jean-Paul L'Allier.

#### EXPÉRIENCE IMPORTANTE

Autre résultat qui fera plaisir au vieux routier de l'hôtel de ville qu'est Claude Larose, 71% des sondés croient qu'il est très important ou assez important que le prochain maire de Québec ait une expérience de la vie politique municipale.

Les femmes (79%) et les personnes âgées de 65 ans et plus (82%) valorisent particulièrement l'expérience. Les hommes (62%) et les sondés plus scolarisés y prêtent toutefois moins d'importance.

Dans un sondage CROP réalisé pour LE SOLEIL en novembre, 78% des sondés préféreraient une personne ayant du vécu sur la scène municipale à une personnalité plus prestigieuse.

Les données brutes du sondage omnibus ont été pondérées en fonction de la distribution réelle de la population de Québec selon le sexe et l'âge. La marge d'erreur maximale est de plus ou moins 4,7%, et ce, 19 fois sur 20.



Ann Bourget



Régis Labeaume



Robert Ouellette

## VILLE DE QUÉBEC

### Des égouts et un aqueduc saturés en maints endroits

JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
JFCliche@lesoleil.com

■ Les artères principales des réseaux d'aqueduc et d'égout de Québec ont atteint leurs limites dans plusieurs secteurs, ont expliqué hier aux élus les ingénieurs de la Ville. Il y a même un endroit, Val-Bélair, qui manque carrément d'eau en été.

Le service d'ingénierie, qui a présenté une liste de travaux de 123 millions \$, a examiné les conduites majeures de toute la ville en vue de l'adoption prochaine du Plan directeur d'aménagement et de développement de Québec.

« Cet exercice nous a aussi amenés à nous dire qu'il y a des secteurs (...) qui se sont fragilisés au fil des années. Et on a identifié des endroits où il faudra faire des investissements importants pour atteindre une « zone

de confort », dit le conseiller Normand Chatigny, responsable des infrastructures.

Les sommes à mobiliser seront, en effet, « importantes » : il devrait en coûter 70 millions \$ pour sécuriser les réseaux d'aqueduc et d'égout existants, et 53 millions \$ de plus pour développer certaines parties du territoire. Quelques interventions sont jugées plus prioritaires que d'autres par le service d'ingénierie. Ces travaux devraient être entrepris d'ici 2008.

C'est le cas de la distribution de l'eau à Val-Bélair, dont le réseau a une capacité maximale de 9500 m<sup>3</sup> par jour, alors que la demande de pointe, en été, draine 15 000 m<sup>3</sup> par jour. Le rattrapage de Val-Bélair et la consolidation de l'aqueduc de la partie nord de Québec, notamment par l'agrandissement du réservoir Montchâtel, devrait coûter 11 millions \$.

L'approvisionnement en eau de l'ouest de Sainte-Foy et de Cap-Rouge est une autre priorité. Les tuyaux principaux y sont à ce point sollicités que des baisses de pression sont fréquentes aux heures de pointe. Facture appréhendée : 17 millions \$.

La construction de bassins de rétention des eaux de pluie les plus urgents (6 millions \$) et la récupération des eaux usées dans Beauport (3,2 millions \$), où les égouts ne peuvent

en prendre davantage dans certains quartiers, complètent la liste des premières nécessités.

Total : 37,2 millions \$ pour palier, d'ici 2008, au plus pressant. Une partie seulement de cette somme, soit 15,5 millions \$, est déjà budgétisée dans le Programme triennal d'immobilisation (PTI) de la Ville.

Pour le reste, « il va falloir mettre les sommes nécessaires au prochain PTI (2006-2008) », dit M. Chatigny. Et les élus seront appelés à donner leur accord là-dessus.

L'étude de la Ville identifie par ailleurs une large zone où du développement pourra se faire sans qu'aucun investissement dans les infrastructures ne soit requis. Un potentiel de près de 28 000 nouveaux logements pourraient être construits, ce qui devrait suffire à couvrir

les besoins en la matière jusqu'en 2021, remarque Odile Roy, conseillère municipale responsable de l'aménagement du territoire.

Du côté de l'opposition, le conseiller de l'Action civique, Jacques Langlois, accuse la Ville de présenter un portrait incomplet des problèmes et de manquer de cohérence.

M. Langlois souligne ces chiffres ne tiennent compte que des conduites principales d'aqueduc et d'égout. Les problèmes locaux n'y figurent pas. La Ville a de grands projets de développement pour d'Estimauville, par exemple, malgré le fait que certaines parties du réseau local d'égout y sont désuètes.

Or, le PDAD doit justement servir à guider le développement vers les zones qui demandent le moins d'investissement à la municipalité.

# DEMAIN

DANS LE SOLEIL

## Robert Lepage



Cahier  
Arts week-end

UNE PREMIÈRE

Robert Lepage ajoute son grain de sel.  
Suivez-le comme  
Rédacteur en chef invité  
de votre quotidien LE SOLEIL



UNE SEMAINE APRÈS LE MEURTRE DE DOMINIC BEAUPRÉ

## La police veut prévenir des débordements

VALÉRIE GAUDREAU  
VGaudreau@lesoleil.com

Craignant que les esprits s'échauffent en cette première fin de semaine après le meurtre de Dominic Beaupré survenu au Bistro Plus de la rue Saint-Jean, la police de Québec augmentera sa surveillance dans les bars du centre-ville.

« Il ne faut pas paniquer, mais c'est sûr que ça risque de dégénérer. » Le porte-parole de la police de Québec, Jean Minguy, ne le cache pas : le meurtre de Dominic Beaupré, 22 ans, poignardé à la poitrine dans la nuit de vendredi à samedi dernier à la fermeture du bar Bistro Plus, a soulevé son lot de tensions depuis une semaine. « On prévoit que ça peut chauffer », dit-il en soulignant que la fin de semaine qui s'amorce coïncide aussi

avec la semaine de relâche des étudiants du secondaire. Cette période est toujours particulièrement animée sur la rue Saint-Jean, mais aussi dans les établissements de la Grande Allée, où, depuis hier soir, les patrouilles policières sont aussi accrues. « Il y aura des voitures et peut-être de la patrouille à pied », précise M. Minguy.

Même si la police refuse de voir dans ce geste commis par un jeune de 17 ans d'origine rwandaise un acte à teneur raciale, M. Minguy admet que certains groupes ethniques ont pu être « érinqués » depuis une semaine. « Certains médias ont joué la carte du racisme, déplore-t-il. Il y a aussi le côté de la gang de la victime. Notre rôle sera de prévenir et de désamorcer la situation. »

L'agent Minguy assure que la pré-

sence policière se verra la plus discrète possible. « On est un peu sur un fil de fer, illustre-t-il. D'un côté, on veut dissuader, mais d'un autre, on ne veut pas que notre présence soit provocatrice. »

Au bar Bistro Plus, la direction préfère ne pas trop commenter au moment où l'établissement se retrouve bien malgré lui au cœur de la tourmente. En fin de journée hier, on réfléchissait toujours à la façon d'agir une semaine après le crime. Il n'est pas exclu que le deuxième étage de l'établissement, fréquenté par une clientèle plus jeune, soit fermé, le temps de laisser retomber la poussière.

### L'ENQUÊTE SE POURSUIT

Par ailleurs, l'enquête de la police de Québec se poursuit pour tenter de recueillir le plus d'information possible

sur les circonstances entourant le meurtre du jeune Beaupré. Tout renseignement pouvant aider les policiers peuvent être transmis au 641-AGIR (2447). Depuis samedi, ce service téléphonique confidentiel s'est avéré utile, note M. Minguy. « Il rentre de l'information, c'est bon. »

Sur le plan judiciaire, le jeune homme de 17 ans qui a été accusé devant le tribunal de la jeunesse, lundi, revient devant la Cour cet après-midi pour subir son enquête sur remise en liberté. Rappelons que samedi, un second jeune, âgé de 16 ans, avait été arrêté avant d'être relâché, faute de preuves.

**Au Bistro Plus, on réfléchit à une façon d'agir**

Le pont de la honte, estime le maire Jean Garon

« J'ai honte quand je passe dessus! » Cet aveu du maire de Lévis, Jean Garon, résume à lui seul l'état d'esprit des maires et des conseillers de la Communauté métropolitaine de Québec qui ont redonné leur appui hier à la Coalition pour la sauvegarde et la mise en valeur du pont de Québec. « Ça m'écoeure que ce soit tout rouillé, ajoute le maire de Lévis. Le gouvernement fédéral a 13 milliards \$ pour la Défense et on n'est même pas en guerre contre personne! Il doit bien avoir 100 millions \$ pour le pont. » La CMQ a de plus accordé une aide de 15 000 \$ à la Coalition qui réclame des gouvernements et du Canadien National qu'ils respectent leurs engagements de faire la réfection complète du pont. À l'heure actuelle, seulement un tiers de la structure a été repeint.

Isabelle Mathieu

## Des groupes

MONTREAL (PC) — Des médecins, la Fondation du cœur, la Société canadienne du cancer, les nismes antitabac revendiquent unanimement de la loi sur le tabac au Québec.

Neuf porte-parole de ces groupes ont présenté des revendications auprès du gouvernement du Québec quelques heures de la fin de la consultation sur la Loi sur le tabac.

### SONDAGE À L'APPUI

Ils se sont d'ailleurs appuyés sur un sondage kiting, réalisé en janvier dernier auprès de 1 000 Québécois, qui démontre que 79 % des Québécois se déclarent « ou « assez » d'accord avec l'interdiction dans les bars, les restaurants et autres espaces publics. La proportion grimpe même à 83 % chez les non-fumeurs.

Ces groupes demandent notamment une interdiction de fumer dans les lieux publics, incluant les restaurants, les aéroports, et ce, sans fumoirs.

Ils veulent aussi que Québec interdise la commercialisation, de marketing et de promotion de la cigarette, comme les « cigarette girls ».

Ils tiennent aussi à ce que le gouvernement lève la forme de promotion des cigarettes dans les lieux publics, comme les dépanneurs.

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé demande d'interdire la vente de tabac par

## Les étudiants de l'ENAP disent oui à Juppé

VALÉRIE GAUDREAU  
VGaudreau@lesoleil.com

Les étudiants de l'ENAP se sont prononcés hier soir en faveur de l'embauche de l'ancien premier ministre français Alain Juppé comme professeur invité à l'École nationale d'administration publique.

Les membres de l'association étudiante (AEENAP) ont exprimé leur position à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire visant à débattre de la décision controversée prise par la direction de l'établissement.

Au cœur du débat qui fait rage depuis plusieurs jours dans le milieu universitaire et les médias se trouve la condamnation d'Alain Juppé, en décembre, à 14 mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité pour avoir employé le budget de la mairie de Paris pour rémunérer six employés du parti de Jacques Chirac.

### La direction dit avoir « mis tous les avantages et les inconvénients dans la balance »

Préoccupé par les questions éthiques, l'AEENAP a convoqué les « pour » et les « contre » à venir s'exprimer lors de cette assemblée qui se tenait simultanément à Québec, à Montréal et à Gatineau et retransmise par vidéo. Du côté des « pour », le directeur général de l'ENAP, Marcel Proulx, n'a pas tari d'éloges pour Alain Juppé qu'il considère comme la « crème de la crème de la vie intellectuelle française ».

Rappelant que les inquiétudes des étudiants sont « légitimes », M. Proulx a assuré que la direction « a mis tous les avantages et les inconvénients dans la balance ». Et d'en venir à la conclusion que les qualités du professeur Juppé l'emportent. Il a aussi souligné que ce dernier sera professeur à l'international et non en finances publiques, un secteur pour lequel les faits lui sont reprochés.

### DIVISION

Les étudiants ont par la suite débattu de l'impact de la présence de Juppé dans leur institution. Si certains ont réaffirmé les arguments favorables, d'autres ont exprimé de sérieuses réserves. Étudiant au doctorat, Benoît Lacombe a souligné « l'inconséquence » de cette embauche avec ce qui est enseigné à l'ENAP. « Il a abusé des deniers publics et du système démocratique! », a-t-il lancé, disant espérer qu'il ait au moins purgé sa sentence avant de venir enseigner ici. Une autre étudiante, Danielle Michaud, craint pour sa part que recevoir M. Juppé comme prof invité « contribue au désabusement de la population en général ».

Malgré ces oppositions, le vote sera avéré largement favorable à la présence de M. Juppé. Mais à la sortie de l'assemblée, certains étudiants étaient visiblement déçus, comme Martin Gagnon, de l'AEENAP. « On voulait débattre de la façon dont la décision a été prise et on n'a même pas eu le temps. » À Québec, le vote s'est soldé par 23 étudiants en faveur de la venue de M. Juppé, 5 contre et 4 abstentions.

# PAR ICI LES BARGUINEUX

Avec Le Forfait de Bell, combinez les services Sympatico<sup>MC</sup>, ExpressVu<sup>MC</sup> ou Mobilité qui vous conviennent et économisez mois après mois.



1 866 338-6588 • bell.ca/forfait4 • Magasin Espace Bell

Et bien simple.

aéropian

Offert avec les services et forfaits sélectionnés de Bell aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Prix/offres sujets à changements sans préavis. Taxes en sus. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour savoir si vous êtes admissible et pour les détails, appelez au 1 866 338-6588, visitez bell.ca/forfait4 ou un magasin Espace Bell. † Économies comparées au plein tarif courant de ces mêmes services lorsque souscrits individuellement. † 1000 minutes applicables aux appels interurbains automatiques ou faits avec le service Contact famille<sup>MC</sup> au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

# Des groupes antitabac veulent une loi plus musclée

MONTRÉAL (PC) — Des médecins, la Fondation des maladies du cœur, la Société canadienne du cancer et des organismes antitabac revendiquent unanimement un durcissement de la loi sur le tabac au Québec.

Neuf porte-parole de ces groupes ont présenté leurs revendications auprès du gouvernement du Québec, hier, à quelques heures de la fin de la consultation sur la révision de la Loi sur le tabac.

## SONDAGE À L'APPUI

Ils se sont d'ailleurs appuyés sur un sondage Léger marketing, réalisé en janvier dernier auprès de 1002 Québécois, qui démontre que 79 % des Québécois se disent « totalement » ou « assez » d'accord avec l'interdiction de fumer dans les bars, les restaurants et autres espaces publics.

La proportion grimpe même à 83 % chez les ex-fumeurs et à 92 % chez les non-fumeurs.

Ces groupes demandent notamment une interdiction totale de fumer dans les lieux publics, incluant les bars, les restaurants, les arénas, et ce, sans fumeurs.

Ils veulent aussi que Québec interdise les activités de commercialisation, de marketing et de promotion de l'industrie du tabac, comme les *cigarette girls*.

Ils tiennent aussi à ce que le gouvernement interdise toute forme de promotion des cigarettes dans les points de vente, comme les dépanneurs.

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé va jusqu'à demander d'interdire la vente de tabac par machines dis-

tributrices, estimant qu'elle banalise la cigarette en la mettant « sur le même pied d'égalité que les friandises ».

Le Conseil plaide aussi pour qu'on interdise la vente des produits du tabac dans tous les édifices gouvernementaux

et municipaux, les hôpitaux, les écoles, les centres culturels, les centres sportifs. Louis Gauvin, de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, a dit qu'il existe au Québec 15 000 points de vente et 5000 appareils distributeurs.

## Les étudiants de l'ENAP disent oui à Juppé

VALÉRIE GAUDREAU  
VGaudreau@lesoleil.com

Les étudiants de l'ENAP se sont prononcés hier soir en faveur de l'embauche de l'ancien premier ministre français Alain Juppé comme professeur invité à l'École nationale d'administration publique.

Les membres de l'association étudiante (AEENAP) ont exprimé leur position à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire visant à débattre de la décision controversée prise par la direction de l'établissement.

Au cœur du débat qui fait rage depuis plusieurs jours dans le milieu universitaire et les médias se trouve la condamnation d'Alain Juppé, en décembre, à 14 mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité pour avoir employé le budget de la mairie de Paris pour rémunérer six employés du parti de Jacques Chirac.

### La direction dit avoir « mis tous les avantages et les inconvénients dans la balance »

Préoccupée par les questions éthiques, l'AEENAP a convoqué les « pour » et les « contre » à venir s'exprimer lors de cette assemblée qui se tenait simultanément à Québec, à Montréal et à Gatineau et retransmise par vidéo. Du côté des « pour », le directeur général de l'ENAP, Marcel Proulx, n'a pas tari d'éloges pour Alain Juppé qu'il considère comme la « crème de la crème de la vie intellectuelle française ».

Rappelant que les inquiétudes des étudiants sont « légitimes », M. Proulx a assuré que la direction « a mis tous les avantages et les inconvénients dans la balance ». Et d'en venir à la conclusion que les qualités du professeur Juppé l'emportent. Il a aussi souligné que ce dernier sera professeur à l'international et non en finances publiques, un secteur pour lequel les faits lui sont reprochés.

### DIVISION

Les étudiants ont par la suite débattu de l'impact de la présence de Juppé dans leur institution. Si certains ont réaffirmé les arguments favorables, d'autres ont exprimé de sérieuses réserves. Étudiant au doctorat, Benoît Lacombe a souligné « l'inconséquence » de cette embauche avec ce qui est enseigné à l'ENAP. « Il a abusé des derniers publics et du système démocratique! », a-t-il lancé, disant espérer qu'il ait au moins purgé sa sentence avant de venir enseigner ici. Une autre étudiante, Danielle Michaud, craint pour sa part que recevoir M. Juppé comme prof invité « contribue au désabusement de la population en général ».

Malgré ces oppositions, le vote se sera avéré largement favorable à la présence de M. Juppé. Mais à la sortie de l'assemblée, certains étudiants étaient visiblement déçus, comme Martin Gagnon, de l'AEENAP. « On voulait débattre de la façon dont la décision a été prise et on n'a même pas eu le temps. » À Québec, le vote s'est soldé par 23 étudiants en faveur de la venue de M. Juppé, 5 contre et 4 abstentions.

Votre don va droit au coeur.



FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

1 888 473-4636

Appelez et vous recevrez :

1 800 463-5229

REER Obligations à taux fixe

1 000 \$ placés maintenant vaudront 1 568 \$\* dans dix ans. Garanti.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,00	2,35	2,75	3,20	3,45	3,75	3,95	4,20	4,35	4,50

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 333, Grande Allée Est, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nous serons également ouverts les samedis de février, de 10 h à 16 h.  
www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

\* Ce montant tient compte du boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER et des intérêts composés.

# VENTE À 1¢ Cent

Faites votre mise de côté

**MATELAS**  
800 ressorts spirals  
**599<sup>95</sup>\$**

Garantie 25 ans

Ajouter 1¢ ET OBTENEZ-EN un 2<sup>e</sup> identique

**CAUSEUSE INCLINABLE EN CUIR**  
**1299<sup>95</sup>\$**

Ajouter 1¢ ET OBTENEZ-EN une 2<sup>e</sup> identique

**COMMUNE EN BOIS**  
**399<sup>95</sup>\$**

Ajouter 1¢ ET OBTENEZ ce lit superposé

**839-7550**  
1996, 3<sup>e</sup> Rue,  
Saint-Romuald

Lundi au mercredi  
9h à 17h30  
Jeudi et vendredi  
9h à 21h  
Samedi  
9h à 17h  
Dimanche  
11h à 17h

Sortie Saint-Romuald  
318 Nord  
20  
3<sup>e</sup> Rue  
Boul. de la Rivière Sud  
Pont Pierre Laporte

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

SUITES DU REMANIEMENT  
MINISTÉRIEL À QUÉBEC

## Séguin sur le bord de la porte

Le député devra être solidaire s'il veut rester au PLQ, estime le président du caucus des députés

MARTIN OUELLET  
Presse canadienne

L'ancien ministre des Finances Yves Séguin devra réprimer son penchant individualiste s'il souhaite demeurer de plein droit au sein de l'équipe libérale, estime le nouveau président du caucus des députés libéraux, David Whissell.

Le jeune député d'Argenteuil a confié hier à la Presse canadienne qu'il sera disposé à travailler aux côtés de M. Séguin si celui-ci « fait preuve de solidarité, veut que le gouvernement fonctionne bien, et atteigne ses objectifs ».

« Dans n'importe quel parti la solidarité est quelque chose de très importante », a insisté M. Whissell, nommé à son poste vendredi dernier à la faveur du remaniement ministériel du premier ministre Jean Charest.

Sachant fort bien que l'ancien ministre des Finances n'est pas homme à se soumettre à une discipline de parti, M. Whissell n'a pas voulu dire si, dans ce contexte, il préférerait que M. Séguin tire sa révérence plutôt que de jouer les trouble-fête au sein du caucus.

« Je ne commenterai pas là-dessus. C'est trop tôt. Il faut attendre de connaître ce que M. Séguin a l'intention de faire et comment il entend travailler solidairement avec les collègues », a-t-il fait valoir.

Quoi qu'il en soit, le président du caucus n'a pas l'intention de tendre de perche à Yves Séguin, pour ne pas, a-t-il précisé, interférer dans la « réflexion » qu'il a entreprise après son éviction du Conseil des ministres vendredi dernier.

« Il vit des choses. On verra ce que l'avenir nous réserve », a mentionné M. Whissell.

Le député adopte la même discrétion



L'ex-ministre Yves Séguin

en ce qui concerne les deux autres exclus du cabinet, Jacques Chagnon et Sam Hamad, avec lesquels il s'est entretenu dans les derniers jours.

« Je leur ai parlé à tous les deux, afin de leur offrir ma collaboration à titre de président du caucus. Ils ont besoin de temps. Ils sont auprès de leur famille et il faut respecter leur quiétude », a-t-il déclaré.

Même s'il dit comprendre parfaitement la déception de ses deux collègues, le député a néanmoins rappelé que la perte de fonctions ministérielles fait aussi partie des aléas de la vie politique.

« C'est sûr que ces gens-là sont déçus. Ce n'est pas une situation facile, ni pour eux, ni pour nous. Mais le premier ministre a décidé de faire un remaniement et la vie continue. Ce qui est arrivé arrivera encore, dans n'importe quel gouvernement », a conclu le député.

## Un gouvernement « à moitié cinglé »

Landry accuse Charest de compliquer la vie au Québec et à... l'opposition

SIMON BOIVIN  
SBoivin@lesoleil.com

■ La grogne populaire suscitée par un gouvernement Charest « à moitié cinglé » occulte le travail effectué par l'opposition officielle, estime Bernard Landry.

« Le gouvernement complique la vie au Québec, et il complique la vie à l'opposition parce qu'il est "spectaculaire" mauvais », a répliqué le chef péquiste, hier, aux critiques sur le silence de son parti face aux actions libérales.

L'impopularité de différentes mesures du gouvernement Charest a suscité un mécontentement tel qu'il ne restait que peu d'espace médiatique pour les critiques péquistes, estime M. Landry.

« Le gouvernement est tellement mauvais qu'on n'a pas le temps d'ouvrir la bouche, qu'il y a une manifestation de 10 000 personnes devant le parlement, dit le chef de l'opposition. La presse a le choix entre notre question et la manifestation. (Le gouvernement) s'est tellement mis dedans dans tellement de sujets visibles que ce ne sont pas nos dénonciations qui ont choqué la population, c'est le geste lui-même. »

Aussi, pour le député de Joliette, Jonathan Valois, à l'approche du congrès du PQ, en juin, il devient difficile de pro-

poser des initiatives originales — plus intéressantes pour les médias — sans avoir l'assentiment des militants.

Le caucus péquiste de Joliette a été l'occasion pour les députés de « serrer les rangs » et de préparer leurs attaques contre le gouvernement, a affirmé la présidente de l'aile parlementaire, Agnès Maltais. Aucune sortie contre M. Landry ou sa stratégie référendaire n'est venue perturber l'apparente cohésion des troupes péquistes au cours des deux derniers jours.

Selon le chef de l'opposition, l'équipe de Jean Charest a brisé le lien social et la solidarité entre le gouvernement et la population. Le premier ministre a démontré, selon lui, qu'il avait plus à cœur les intérêts du Canada et du fédéralisme que ceux des Québécois.

Les relations entre Québec et Ottawa ainsi qu'avec les autres provinces n'ont jamais été aussi mal que depuis la création du Conseil de la fédération, à l'initiative du premier ministre

Charest, dit Bernard Landry. « C'est le Québec dans tous les cas qui est le dindon de la farce », affirme-t-il.

Et, avec ses « virages successifs », M. Charest a répandu « l'angoisse » à travers la fonction publique et rendu l'État incontrôlable. « Si on n'a pas de pilote dans l'avion, on peut s'en tirer avec le pilote automatique, affirme le chef péquiste. Mais si on a un pilote à moitié cinglé qui tire sur toutes les manettes... Essayez de vous mettre dans la peau des pauvres fonctionnaires de l'État. »

Au cours des prochaines semaines, les députés péquistes entendent se déplacer davantage sur le terrain pour répertorier les dommages occasionnés par les choix du gouvernement, particulièrement dans les domaines de la culture et de la santé. « Les députés se sont engagés à débusquer tous ces exemples, petits et grands, qui illustrent à quel point les intérêts du Québec sont négligés », souligne la leader parlementaire, Diane Lemieux. Le PQ veut aussi un débat concernant l'impact du budget Goodale, déposé mardi, sur les Québécois.

Par ailleurs, la préparation du budget d'un Québec souverain par François Legault est pratiquement terminée. Reste à déterminer le meilleur moment pour le rendre public. Il devrait être présenté un peu avant ou après le dépôt du budget du Québec, prévu pour le printemps.



Bernard Landry



Le déménagement fera en sorte qu'à l'édifice Marie-Guyart, deux étages vont se vider.

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

## 700 fonctionnaires déménageront et 1100 autres en subiront les conséquences

L'effectif sera regroupé à l'Atrium et à l'édifice Bois-Fontaine

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

Le temps du grand déménagement et de la rationalisation des espaces de travail est venu au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. D'ici septembre 2006, pas moins de 1800 fonctionnaires seront touchés d'une façon ou d'une autre par ce projet d'envergure qui vise à regrouper dans deux lieux principaux l'ensemble des activités du ministère, soit aux édifices Atrium dans l'arrondissement Charlesbourg et Bois-Fontaine sur le chemin Sainte-Foy.

L'annonce de cette « démarche de relocalisation et de réaménagement » a été faite, hier, aux 4500 employés. Les coûts de l'opération n'ont pas été dévoilés, mais le directeur des communications du ministère, Démosthène Blasi, a tenu à rassurer LE SOLEIL que la démarche « allait se rentabiliser sur une période de cinq ans ». En plus de « l'optimisation de l'utilisation de l'espace », le ministère compte réaliser des « gains en ce qui a trait à la gestion des systèmes téléphoniques, des salles, des infrastructures ainsi que du centre de traitement informatique ».

En tout et pour tout, 700 employés seront appelés à déménager. Il s'agit principalement du personnel du secteur Faune Québec et de celui des Mines ainsi que certains employés du secteur de l'information foncière.

Pas moins de 1100 autres fonctionnaires subiront les contrechocs de ce grand dérangement puisque les déménagements se produiront dans les lieux où ils travaillent actuellement. En plus du relogement, le ministère va revoir l'aménagement des espaces de travail de ses employés aux édifices Atrium et Bois-Fontaine.

« Cette démarche obligera alors plusieurs groupes d'employés à une rigoureuse gestion documentaire, soit par épuratoire, soit par rangement partagé, archivage commun ou toute autre méthode jugée adéquate. Il y aura également lieu de se questionner sur la mise en commun d'équipements, par exemple les photocopieurs et les télécopieurs », fait mention le message envoyé, hier, aux employés par le sous-ministre en titre du ministère, Michel Boivin.

En plus des édifices Atrium et Bois-Fontaine, le personnel du ministère des Ressources naturelles et de la Faune est éparpillé dans cinq autres endroits dans la capitale, notam-

## Jacques Chagnon avale sa pilule

À court terme, il reste député libéral

JOCELYNE RICHER  
Presse canadienne

L'ex-ministre de la Sécurité publique Jacques Chagnon refuse de blâmer le premier ministre Jean Charest pour l'avoir évincé du Conseil des ministres vendredi dernier.

Ses deux décennies de vie politique l'ont aidé à se forger une carapace, qui est d'un précieux secours depuis quelques jours.

« La politique est un sport violent », a-t-il dit, paraphrasant une expression chère à son ancien chef, Robert Bourassa, lors d'un entretien téléphonique à la Presse canadienne, depuis sa résidence.

Ayant connu le pouvoir et l'opposition, le rôle de député d'arrière-ban et deux fois celui de ministre, le député libéral de Westmount-Saint-Louis en a vu d'autres et s'impose une période de réflexion avant de prendre quelque décision que ce soit sur son avenir.

Il dit accepter avec « sérénité » la décision de M. Charest de l'exclure du cabinet, et ce, même si le premier ministre ne lui a fourni aucune explication sur les raisons de ce désaveu.

« Avec 20 ans d'expérience politique, j'ai déjà cumulé quelques cicatrices. On ne regarde pas les choses avec la même optique », dit-il, avant d'ajouter qu'il « n'y aura pas de décision précipitée. Ce n'est pas mon genre ».

« Le temps est un bon facteur pour décanter les raisons et les motifs. Dans mon cas, je préfère décanter et avoir un esprit plus clair. Ces choses-là méritent un certain recul », précise M. Chagnon, en disant chercher à éviter de « personnaliser » le geste du premier ministre.

Pour l'instant, il refuse donc mordicus de commenter la décision du premier ministre Charest de procéder à un remaniement la semaine dernière ou de spéculer sur les raisons qui ont motivé ses choix.

Il estime aussi qu'il est trop tôt pour commenter le fait que M. Charest ne lui a pas proposé de le déplacer vers un autre ministère, au lieu de l'évincer.

« J'ai pas l'intention de revenir là »,



L'ex-ministre Jacques Chagnon

dessus avant quelques jours. Je veux laisser tomber la poussière et regarder toutes ces choses-là », indique-t-il.

À court terme, il demeure donc député libéral.

Cependant, il n'assistait pas mercredi — comme les deux autres ministres évincés du cabinet, Yves Séguin et Sam Hamad — au premier caucus des députés libéraux depuis le remaniement ministériel majeur de vendredi dernier.

M. Hamad, en pleine réflexion sur son avenir, est encore trop ébranlé

pour revoir ses collègues et M. Séguin a dû se rendre d'urgence en Outaouais, au chevet de sa mère mourante.

Quant à M. Chagnon, qui a perdu sa limousine et son garde du corps en même temps que son titre de ministre, sa priorité de la semaine consistait à magasiner en vue de se procurer une voiture.

Issu du milieu de l'éducation, il est député depuis le 2 décembre 1985. Il a été ministre de l'Éducation de janvier à septembre 1994, dans le cabinet de Daniel Johnson.

À plusieurs reprises, depuis qu'il dirigeait la Sécurité publique, M. Chagnon avait soulevé la controverse par des déclarations incendiaires sur les autochtones et le climat de violence à Kanatasaka.

**Sam Hamad trop ébranlé pour revoir ses collègues**

## BUDGET FÉDÉRAL

## Bloc et NPD dénoncent la collusion de la droite

SYLVAIN LAROCQUE  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique ont accusé hier les libéraux d'avoir conclu un pacte avec les conservateurs en présentant un budget acceptable à Stephen Harper.

«Je pense qu'ils font l'unité sur le dos du Québec», a soutenu le chef bloquiste, Gilles Duceppe, à sa sortie des Communions.

«Il est douteux de faire campagne comme un néo-démocrate et de gouverner ensuite comme un conservateur», avait lancé plus tôt en Chambre le chef du NPD, Jack Layton. Sa députée Judy Wasylycia-Leis a même parlé d'un «incroyable mariage entre les libéraux et les conservateurs».

Satisfaits des investissements quinquennaux de 12,8 milliards \$ en défense et des modestes réductions d'impôt contenues dans le budget présenté mercredi par le ministre des Finances, Ralph Goodale, les conservateurs ne s'opposent pas au budget.

Aussi M. Harper a-t-il dévoilé, hier, un long amendement qui ne désavoue pas le plan budgétaire libéral, mais qui se contente de faire la liste des priorités de son parti. Quant aux bloquistes, qui estiment avoir obtenu peu d'Ottawa, ils ont présenté un sous-amendement qui porte sur le déséquilibre fiscal, l'assurance-emploi et le Protocole de Kyoto, sur les émissions de gaz à effet de serre.

Il est d'ores et déjà acquis qu'aucun des amendements ne sera entériné.

En effet, les libéraux ont déjà indiqué

qu'ils n'accepteraient aucun amendement à leur budget. Comme le Bloc québécois a annoncé qu'il voterait contre la modification proposée par les conservateurs, il est évident que cette dernière ne sera pas adoptée.

Il en sera de même pour le sous-amendement du Bloc, qui recevra l'appui du NPD, mais pas des libéraux, ni des conservateurs.

La voie est donc libre pour l'adoption par les Communes du deuxième budget Goodale. Les votes, qui mettent en jeu la confiance de la Chambre envers le gouver-

nement, auront lieu dans la semaine du 7 mars. On peut s'attendre à ce que tous les partis d'opposition votent contre le budget, mais il semble que de nombreux conservateurs — vraisemblablement une quarantaine — s'abstiennent afin d'éviter de renverser le gouvernement.

## PAS D'ÉLECTIONS

Mais avant de voter sur le budget, il faudra voter sur les modifications proposées par l'opposition. Avec leur amendement qui se lit comme une plate-forme électorale, les conservateurs veulent en fait éviter de déclencher des élections précipitées. En effet, si leur amendement était adopté, il fau-

drait aller aux urnes alors que les intentions de vote sont mauvaises pour les conservateurs. C'est pourquoi ils ont fait en sorte qu'il soit inacceptable aux yeux des autres partis.

Dans son texte, l'opposition officielle «regrette» donc que les baisses d'impôt n'entrent pas en vigueur immédiatement, qu'Ottawa dépense massivement pour mettre en œuvre le Protocole de Kyoto «au lieu d'aborder

les vrais enjeux environnementaux» et que les investissements en matière de services de garde ne soient pas directement versés aux parents.

En outre, les conservateurs déplorent le manque d'aide fédérale aux agriculteurs, le maintien du registre des armes à feu, le délai imposé aux investissements à la Défense, le transfert de milliards de dollars à des fondations et l'augmentation massive

des dépenses bureaucratiques.

De son côté, le Bloc stipule dans son sous-amendement que le budget libéral «ne reflète pas les préoccupations de la population» et exige par conséquent que le gouvernement «règle le déséquilibre fiscal», qu'il mette de l'avant un «véritable plan» pour Kyoto et qu'il applique «immédiatement» les recommandations d'un rapport parlementaire sur l'assurance-emploi.

Tous les partis d'opposition voteront contre

3 derniers jours

Bovet

Pour hommes de tailles

Fortes & Élancées

LIQUIDATION

Pré-inventaire

-50% sur une sélection de parkas et blousons

-40% sur TOUS les pantalons sport en velours côtelé

de nos collections automne/hiver

Seulement à notre magasin PLACE STE-FOY (Espace Nord)

Et pour les hommes de tailles moyennes, ce solde est en vigueur dans tous nos magasins. Le solde se termine dimanche le 27 février à 17h

## Le crédit d'impôt pour l'aide aux invalides rate sa cible

MARIE CAOUCETTE  
MCAouette@lesoleil.com

■ La hausse du crédit d'impôt fédéral pour des frais médicaux engagés par les proches d'une personne invalide ne signifiera pas grand-chose pour les milliers de dames âgées qui, dans tout le Canada, prennent soin d'un conjoint en perte d'autonomie.

La réalité, c'est que ce sont surtout des femmes qui prennent charge d'un conjoint mal en point, note Hélène Thibeault, directrice générale de la Société Alzheimer de la région de Québec. Plutôt qu'un crédit d'impôt, dit-elle, elles auraient besoin d'un montant d'argent, comme cela se fait en France, pour engager une personne qui leur apportera un répit ou pour acheter de l'équipement.

Pour toucher un crédit d'impôt, il faut d'abord avoir des revenus, poursuit M<sup>me</sup> Thibeault. Or, la plupart des femmes du troisième âge qui jouent actuellement un rôle d'aidante auprès d'un conjoint atteint d'Alzheimer ont peu ou pas travaillé au cours de leur vie.

Dans 5 ou dans 10 ans, pour une prochaine génération, cela voudra dire quelque chose, ajoute-t-elle. Dès 2005, la mesure fédérale permettra de réclamer 10 000 \$ de frais médicaux pour

un proche à charge.

La formule française, que préconise la directrice de la Société Alzheimer, prévoit que le médecin traitant détermine le niveau de limitation du patient, qui peut ensuite faire une demande d'aide financière à l'État.

L'absence de revenus significatifs chez une majorité de femmes âgées constitue une «première limite» à la générosité fédérale, estime aussi Louise Aubert, responsable des dossiers sociaux à la Fédération de l'âge d'or du Québec. Elle observe encore que ce crédit d'impôt n'est pas spécifiquement destiné aux gens âgés puisqu'il ne touche que des frais médicaux engagés pour un proche à charge, en situation d'invalidité. «C'est une autre nuance importante.» La mesure viserait plus, à son avis, les personnes handicapées soutenues par leurs familles que les aînés.

## EN BREF

### Québec se sent lésé dans le financement des garderies

■ Québec s'attendait à encaisser à court terme un quart de milliard de dollars, voire davantage, en vertu du nouveau programme fédéral de garderies. Mais le gouvernement Charest a déchanté, mercredi, en apprenant, dans le budget présenté par le ministre des Finances Ralph Goodale, qu'il devrait se contenter de 165 millions \$. Au gouvernement, on ne cachait pas sa déception, hier, en examinant les chiffres, d'autant plus qu'il n'est toujours pas acquis, par ailleurs, que les sommes versées par Ottawa le seront sans conditions, comme Québec l'exige. Mercredi, M. Goodale s'est engagé à injecter 5 milliards \$ en cinq ans dans un programme pancanadien de garderies à contribution réduite. Mais au lieu du milliard de dollars attendu pour la première année du programme, Ottawa a choisi de verser seulement 700 millions \$ dans une fiducie à l'intention des provinces pour financer leurs services de garde. PC

### Dion prêt à aider les industries à réduire les gaz à effet de serre

■ MONTRÉAL — Le ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion,

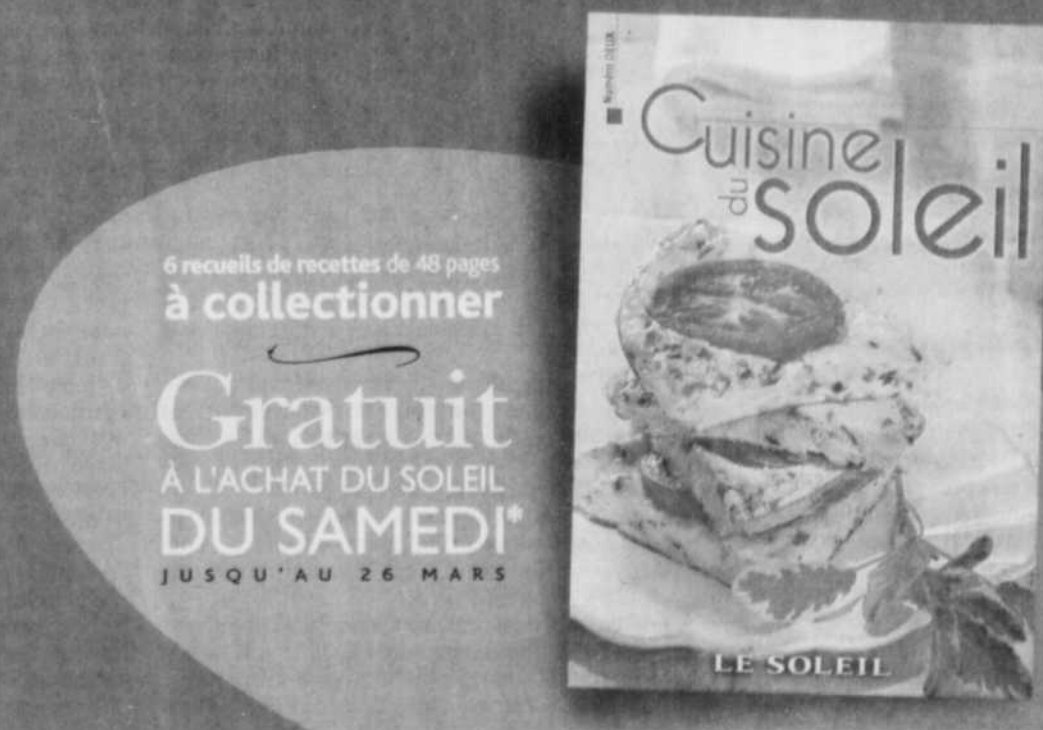
s'est dit prêt, hier, à aider financièrement les industries à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. M. Dion, qui s'adressait à Montréal à des industriels et à des intervenants en matière d'environnement, a affirmé que le budget présenté hier lui permettait de prendre un tel engagement. Il a indiqué que le plan fédéral pour protéger l'environnement, dans le cadre des objectifs du Protocole de Kyoto, sera connu dans quelques semaines, mais que déjà le budget de son gouvernement reflétait ses intentions dans ce domaine. PC

### La culture sort indemne des compressions budgétaires

■ OTTAWA — La ministre du Patrimoine, Liza Frulla, ne le cache pas : jusqu'au dépôt du budget, mercredi, elle avait des sueurs froides à cause de la menace de réallocations budgétaires qui planait sur tous les ministères. Mais hier, elle respirait d'aise et jubilait, même, devant les montants supplémentaires qui seront versés à la culture. Dans son budget, le gouvernement de Paul Martin prolonge de quatre ans le programme Un avenir en art, et ajoute 60 millions \$ au budget de la société Radio-Canada pour l'an prochain. Et la cerise sur le gâteau, c'est que les organismes culturels échappent aux compressions budgétaires imposées à tous les ministères. PC



Mettez du soleil dans votre assiette



\*GRATUIT À L'ACHAT DU SOLEIL DU SAMEDI CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS DES BANNIÈRES SUIVANTES :

Couche-Tard

maxi

IGA

Loblaws

provigo

maxi

METRO

LE JARDIN

G

# LE MONDE

## Le Parlement approuve le cabinet palestinien amélioré

RAMALLAH (AFP) — Le Parlement palestinien a voté hier l'investiture au nouveau cabinet d'Ahmad Qorei après l'avoir contraint à lui soumettre une équipe capable d'appliquer des réformes et expurgée de ministres jugés inefficaces ou corrompus.

Qorei, en poste depuis novembre 2003, a été contraint de présenter un cabinet de 25 ministres composé largement de « technocrates » après le refus des députés d'accorder leur confiance, lundi, à une première mouture comptant plusieurs ministres jugés inefficaces ou corrompus.

Le nouveau cabinet compte parmi ses principaux ministres un neveu du défunt leader Yasser Arafat, Nasser Al-Qidwa, aux Affaires étrangères, l'homme fort de la bande de Gaza Mohammad Dahlane aux Affaires civiles et Nasr Youssef à la Sécurité. Le ministre des Finances sortant, Salam Fayad, dont les efforts pour assainir les finances de l'Autorité ont été salués à l'étranger, est maintenu à son poste.

Des proches d'Arafat ou des caciques du Fatah, comme le ministre sortant en charge des Négociations, Saëb Erakat, ne figurent pas dans le nouveau cabinet. Erakat reste toutefois à la tête du département des Négociations de l'OLP et, à ce titre, négociateur en chef avec Israël.

Israël a salué la mise en place d'un nouveau cabinet, le premier de l'après-Yasser Arafat, décédé en novembre 2004. « Il s'agit là d'un pas important et positif pour un futur meilleur, mais seulement d'un premier pas », a déclaré le chef de la diplomatie israélienne Sylvan Shalom.

Un porte-parole du mouvement radical palestinien Hamas a pour sa part affirmé qu'« un changement de politique est plus important qu'un changement de visages ». « Il faut que la ligne suivie par les précédents gouvernements soit revue pour tenir compte des intérêts du peuple palestinien. »

### EN BREF

#### IRAK

#### Regain de violence

■ BAGDAD — En l'espace de quelques heures, 30 personnes ont été tuées hier dans quatre attentats en Irak, où le premier ministre sortant, Iyad Allaloui, tente de bouleverser la donne politique en annonçant sa candidature à sa propre succession. La plus violente de ces attaques est survenue au quartier général de la police à Tikrit, à 180 km au nord de Bagdad, alors qu'un attentat suicide à la voiture piégée a fait au moins 10 morts et 35 blessés. Le kamikaze, qui avait pu franchir les contrôles grâce à un uniforme de lieutenant, a fait exploser son véhicule au milieu des policiers rassemblés pour l'appel. Deux soldats américains ont aussi été tués et deux autres blessés dans deux attaques séparées à la bombe au nord de Bagdad, selon l'armée américaine, portant à 1477 le nombre de militaires américains tués en Irak depuis le début de l'intervention en mars 2003. Les négociations se poursuivaient toujours, hier, en vue d'un consensus sur le choix d'un premier ministre, du président, des deux vice-présidents et du gouvernement. Et le premier ministre sortant, Iyad Allaloui, dont la liste n'a obtenu que 40 sièges sur 275, s'est dit toujours dans la course à sa propre succession face au candidat du groupe chiite majoritaire avec 140 députés, l'islamiste Ibrahim Jaafari. AFP

#### Loncle de Bush tire profit de contrats en Irak

■ WASHINGTON — L'oncle du président américain George Bush a empoché plus de 450 000 \$US le mois dernier en réalisant des options d'achat d'actions dans une société dont les profits augmentent grâce à des contrats en Irak, selon les documents de l'autorité de surveillance de la Bourse. William H.T. Bush possédait des options d'achat d'actions dans Engineered Support Systems (ESSI), une entreprise basée à Saint Louis, dans le Missouri. Étant membre du conseil d'administration, William Bush a dû déclarer la vente à la Securities and Exchange Commission (SEC). William Bush, plus jeune frère de George Bush père, a affirmé au *Los Angeles Times* qu'il n'avait pas usé de son influence à Washington pour qu'ESSI obtienne des contrats. ESSI a annoncé de très bons résultats principalement dus aux contrats militaires. AP

## Préparatifs entourés de mystère pour un nouveau repli syrien au Liban

■ BEYROUTH (AFP) — Les troupes syriennes se préparaient hier à un nouveau repli au Liban, mais on ignorait tout de son ampleur et de son calendrier.

Le ministre libanais de la Défense, Abdel Rahim Mourad, a annoncé qu'il s'agissait d'un redéploiement ultime des forces syriennes vers la plaine de la Bekaa, dans l'est du Liban.

Des soldats syriens ont été vus hier en train de plier bagage et de se préparer au départ dans la région d'Aley, à une dizaine de kilomètres à l'est de Beyrouth, sur la route principale de la montagne menant de la capitale libanaise à Damas. « Nous attendons le feu vert » pour partir, a indiqué un officier syrien sous le couvert de l'anonymat.

Le village d'Aley, peuplé de druzes et de chrétiens, est une des principales

positions de l'armée syrienne dans la montagne, à l'est de Beyrouth. Cette localité est aussi un lieu de villégiature très apprécié par les touristes arabes du Golfe.

Une certaine activité était également visible à Heykalyé, une position syrienne à 2 kilomètres au sud de Tripoli, capitale régionale du nord du pays, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait de préparatifs pour un repli.

L'armée syrienne occupe 10 positions dans le nord du Liban. Elle a également une position dans la région du Akkar, limitrophe de la Syrie. Elle est aussi présente dans la montagne du Haut-Metn, au nord-est de Beyrouth,

qui surplombe la plaine de la Bekaa, limitrophe de la Syrie et considérée comme son « ventre mou ».

À l'exception de la Bekaa, où est concentré l'essentiel des troupes syriennes estimées à quelque 14 000 hommes au total, c'est surtout dans le nord du Liban, également limitrophe de la Syrie, que l'armée syrienne est le plus solidement implantée depuis longtemps, selon des experts militaires interrogés par l'AFP.

#### MESSAGE FLOU

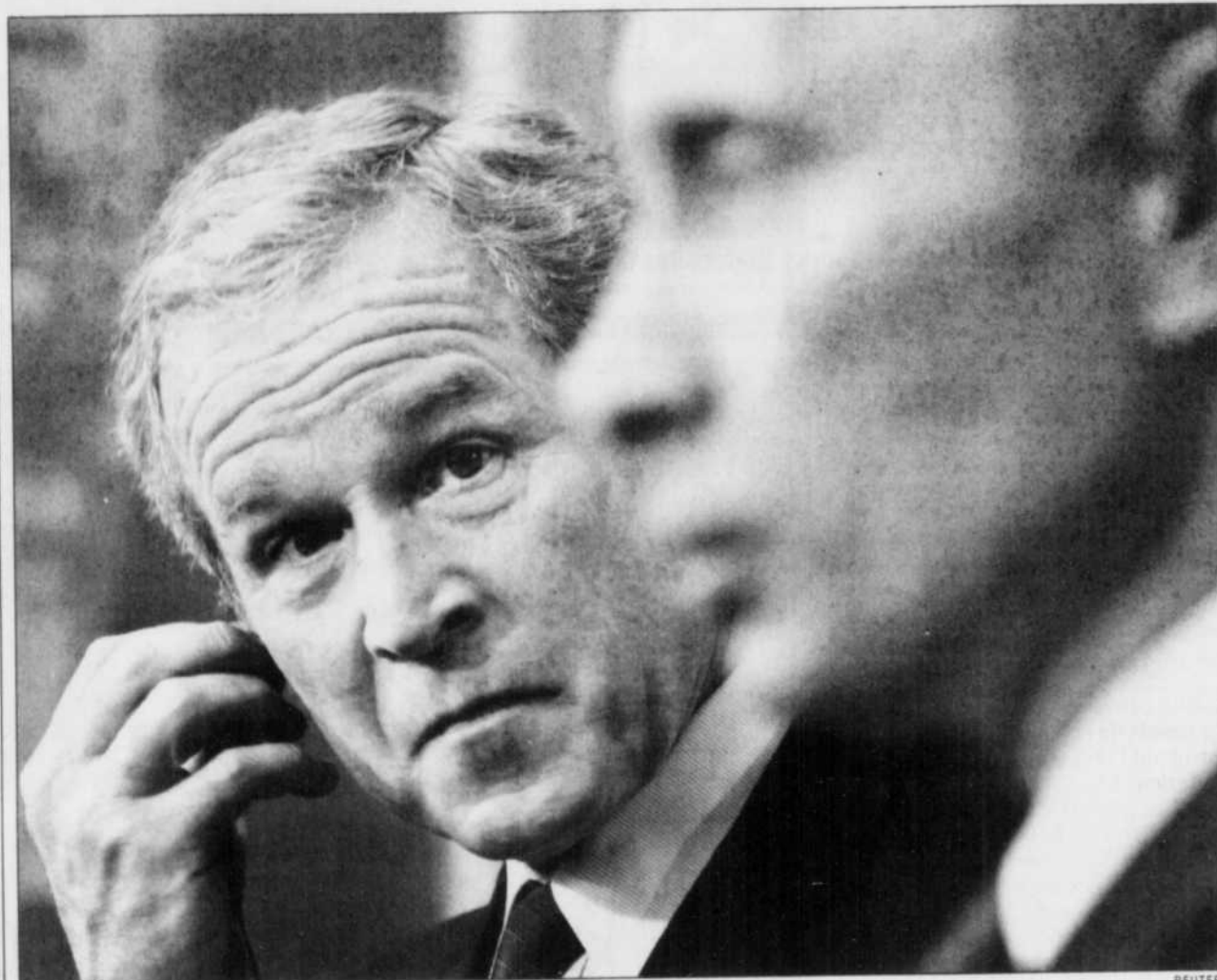
Parallèlement, Damas envoyait un message flou sur ses intentions au Liban, tout en menaçant l'opposition libanaise qui réclame un retrait syrien, au moment où les pressions des grandes puissances se font plus précises contre la Syrie.

Damas a évoqué hier une « accélération du rythme des retraits de ses troupes du Liban », sur la base de l'ac-

cord de Taëf, en Arabie Saoudite, en y mettant des conditions difficiles à décodifier. Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Moallem, a averti qu'« avant d'accélérer le rythme des retraits, il faudrait que l'armée libanaise et les forces de sécurité puissent combler le vide de manière à ne pas porter atteinte à la sécurité du Liban et de la Syrie ».

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a pour sa part accentué la pression en réclamant « un retrait syrien du Liban avant avril », en insistant que la résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU du 2 septembre 2004 prévoyait « un retrait total (...) et non un redéploiement ».

Kofi Annan a averti que « le Conseil de sécurité pourrait prendre des mesures contre la Syrie si elle ne se conformait pas à la résolution », lors d'un entretien avec la chaîne de télévision Al-Arabiya.



S'il n'a pas hésité à narguer son homologue russe Vladimir Poutine lors d'une conférence de presse commune, le président américain, George W. Bush, a annoncé que les deux pays avaient trouvé des terrains d'entente sur la question nucléaire en Iran et en Corée du Nord.

#### ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE RUSSE

## Bush met Poutine sous pression

■ BRATISLAVA (AFP) — Le président américain George W. Bush a publiquement mis sous pression son homologue russe Vladimir Poutine sur l'état de la démocratie en Russie, à l'issue d'un sommet commun hier à Bratislava, en Slovaquie.

Poursuivant une offensive lancée avec fougue depuis le début de sa tournée européenne dimanche, Bush a affirmé devant son homologue russe qu'il était « inquiet » au sujet de la conception de la démocratie de Moscou.

« Les démocraties reflètent toujours la culture et les traditions d'un pays et je le sais, mais elles ont certaines choses en commun : elles ont l'État de droit, la protection des minorités, une presse libre et une opposition politique viable », a lancé le président américain lors d'une conférence de presse commune.

Mais Vladimir Poutine ne s'est pas laissé déstabiliser. « Dire qu'il y a ici ou là plus ou moins de démocratie n'est pas correct. Je suis certain que la démocratie, ce n'est pas l'anarchie et le tout-permis et pas la possibilité pour quiconque de voler la population », a-t-il ajouté.

« Nous ne nous apprêtons pas à créer une démocratie particulière, nous adoptons les principes essentiels de la démocratie, mais ces principes doivent être appropriés aux traditions de la Russie », a-t-il dit.

Le président russe a aussi assuré que la Russie ne comptait pas retourner au totalitarisme de l'époque soviétique. « Il n'y a pas de retour en arrière et il ne peut y en avoir », a-t-il dit. « Le plus important qui ait été donné aux Russes depuis la chute de l'URSS en 1991 « est la liberté ».

Juste avant le sommet, George W. Bush n'avait pas craint de narguer Vladimir Poutine dans un discours devant une foule slovaque, en prédisant que la Moldavie et le Bélarus rejoindraient bientôt « le camp des pays démocratiques », suivant la même voie que la Géorgie et l'Ukraine.

Ces déclarations ont immédiatement fait grincer les dents de la délégation russe, qui s'inquiète de voir des régimes ouvertement pro-occidentaux gagner du terrain dans l'ancienne URSS, tout autour de la Russie.

S'il a été volontiers provocateur pendant sa conférence

de presse, George W. Bush a eu soin de ne pas aller trop loin. Les États-Unis ont ainsi fait une concession importante en affirmant qu'ils visaient à intégrer la Russie dès cette année dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les deux pays ont également signé deux déclarations communes, l'une sur une information mutuelle des ventes de missiles portatifs sol-air, l'autre sur un renforcement du contrôle des sites nucléaires des deux pays pour éviter des attaques terroristes et le détournement de matières fissiles vers des organisations terroristes.

#### « TRÈS CONSTRUCTIF »

George W. Bush a néanmoins jugé le dialogue « très important et constructif » avec son homologue russe. En conférence de presse, les deux hommes ont affirmé avoir trouvé des terrains d'entente sur l'Iran et la Corée du Nord, estimant que ces deux pays ne devaient pas se doter de l'arme nucléaire. Les deux dirigeants « ne voient pas d'alternative au renforcement constant des relations russo-américaines » et ont tous deux à l'esprit la menace que représenterait la présence d'armes nucléaires dans de mauvaises mains, a expliqué Poutine.

George W. Bush a souligné que leurs discussions avaient également porté sur la manière de « continuer à protéger nos peuples des attaques » terroristes. « Je connais la souffrance, je connais la tristesse, je connais l'émotion qui vient lorsque des gens innocents perdent leur vie », a dit le président américain.

Le sommet dans la capitale slovaque était la dernière étape d'une tournée de quatre jours de George W. Bush en Europe, surtout destinée à sceller une réconciliation avec l'Union européenne après les différends sur l'Irak.

Visiblement heureux, le président américain a pris, à la mi-journée, le seul bain de foule de son voyage, serrant, après un discours en plein air, les mains de dizaines de Slovaques enthousiastes malgré une tempête de neige.

Pour cette première visite d'un président américain en Slovaquie, un État post-communiste issu de la partition de la Tchécoslovaquie en 1993, quelque 5300 policiers, 400 pompiers et 400 soldats ont été mobilisés.

#### DROITS HUMAINS

## La Russie épinglée pour la première fois sur la Tchétchénie

STRASBOURG (AP) — La Russie est mise en cause pour la première fois par un tribunal international au sujet de la Tchétchénie. La Cour européenne des droits de l'homme a condamné Moscou hier pour violation du droit à la vie et « non-réalisation d'une enquête effective » dans le cadre de plusieurs affaires concernant des civils tués par l'armée russe en Tchétchénie.

Les juges de Strasbourg ont également estimé que les autorités russes avaient violé la Convention européenne des droits de l'homme en ne menant pas des enquêtes sérieuses sur ces affaires. Les investigations menées ont notamment été entachées de « lacunes » graves, relève le tribunal qui a attribué plusieurs dizaines de milliers d'euros de dommages-intérêts aux six plaignants.

Pavel Laptev, le représentant de la Russie à la Cour européenne, a déclaré que Moscou « étudierait soigneusement » le jugement avant de décider éventuellement de faire appel. En tant que membre du Conseil de l'Europe, la Russie est tenue de respecter la Convention européenne des droits de l'homme.

Les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent depuis plusieurs années de très graves violations commises par l'armée russe sur les civils en Tchétchénie. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et l'organisation russe Memorial se sont félicitées des condamnations prononcées par la cour relevant du Conseil de l'Europe : « C'est la première fois que la responsabilité internationale de l'État russe est ainsi reconnue par un organe quasi judiciaire de protection des droits de l'homme — et non des moindres », relève la FIDH.

Les plaintes concernaient Magomed Khachiev et Rosa Akaieva, qui affir-

#### La Cour européenne des droits de l'homme a condamné Moscou pour violation du droit à la vie

ment que des membres de leur famille ont été victimes de tortures et d'exécutions extrajudiciaires en 2000. Les corps de plusieurs de leurs proches ont été retrouvés criblés de balles. Medka Issaieva, Zina Youssouпова et Libkan Bazaieva accusaient de leur côté l'aviation russe d'avoir bombardé sans discernement en 1999 des civils qui fuyaient Grozny. Enfin, selon le dossier de Zara Issaieva, les forces russes ont bombardé son village de Katyr-Yourt en 2000 tuant son fils et ses nièces.

Dans l'arrêt rendu par sept juges, de différentes nationalités, dont un Russe, la Cour estime que la Russie a enfreint l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme relative à la protection du droit à la vie. Elle rappelle que « les autorités doivent prendre toutes les précautions utiles dans le choix des moyens et des méthodes pour éviter (...) les pertes accidentelles de vies civiles ».

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## Manoir Richelieu : Larose est sans regret

SYLVAIN DESMEULES  
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Pour la première fois, 20 ans après l'affrontement épique entre la CSN et l'homme d'affaires Raymond Malenfant, alors propriétaire du Manoir Richelieu, l'ex-syndicaliste Gérald Larose a remis les pieds dans le célèbre hôtel.

« Je n'ai pas un mauvais souvenir au sens que c'était un combat de fondements, on ne pouvait pas à l'époque accepter qu'un chevalier de l'industrie avec ses bottes de cow-boy s'amène pour imposer sa loi envers et contre tout le monde. Il faut au moins avoir des manières et respecter la culture de l'endroit », a dit l'ex-président de la CSN, Gérald Larose.

Ironiquement, M. Larose était le conférencier invité d'un colloque sur la gestion des ressources humaines, pour discourir sur la mondialisation. Avant de s'adresser à un auditoire de plus de 130 personnes, il avait été accueilli par des employés CSN, syndicat revenu lui aussi à la maison il y a moins de six mois, pour représenter la moitié des 500 travailleurs du Manoir.

« Je pense que les batailles qui ont été menées devaient l'être et l'histoire a donné raison à ceux qui estimaient que les développements d'une institution comme celle-là devaient se faire dans le respect des règles et puis, je suis content de constater que tout le monde a pu passer au travers même si ça a été extrêmement difficile », commentait un Gérald Larose plus serein que jamais, mais qui refusait de tirer un orgueil particulier de ce retour remarqué. « C'a été le premier combat qui a fait que bon nombre d'autres n'ont pas été nécessaires parce que les gens ont compris que ça ne passerait pas », a-t-il dit, lui qui, à l'époque, livrait son premier duel de titan d'une carrière de 16 ans à la tête de la



Gérald Larose

Confédération des syndicats nationaux (1983-1999).

Tout juste avant d'accorder une entrevue au SOLEIL, M. Larose avait serré la main de Pierre Girard, syndiqué de l'époque, qui n'a rien oublié du déroulement de ce pan d'histoire du syndicalisme québécois. « J'avais rencontré M. Larose lors du conflit du Manoir Richelieu en 1985-86. Pendant deux jours, j'avais dû témoigner au procès sur la mort de Gas-

ton Harvey comme témoin clef. M. Larose était venu m'apporter sa marque de reconnaissance à titre de président de la CSN. Je voulais lui rendre la pareille pour entre autres le féliciter pour sa carrière qu'il mène au Québec depuis 20 ans », a dit M. Girard, encore fier d'avoir amené sa fibre syndicaliste à ce débat de société.

« Je suis heureux de voir que cette institution est plus vivante que jamais, en regard de ce qu'elle a vécu », a conclu M. Larose. Ce dernier avait certes joué quelques discrètes parties de golf au terrain du Manoir, mais jamais il n'avait encore osé rouvrir les portes du prestigieux hôtel appartenant maintenant à la chaîne Fairmont, ni fouler les terrains tout autour.

### OCCUPATION DU BUREAU DE MARTIN

## Des opposants à l'incinérateur de Belledune se retrouvent en cour

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

CARLETON — Des opposants mont-réalaïs à l'incinérateur de sols contaminés de Belledune feront face à la justice du 1<sup>er</sup> au 4 mars en cour municipale pour avoir occupé le bureau de circonscription du premier ministre Paul Martin, et ils entendent plaider la « défense de nécessité » pour obtenir leur acquittement et retourner la situation en faisant le procès du promoteur, Bennett Environmental.

Sept membres du groupe La Terre d'abord s'étaient enchaînés à l'entrée du bureau de la circonscription de Lasalle et sont conséquemment traduits en justice pour méfaits et entrave au travail de la police.

La défense de nécessité consiste à invoquer la légitimité d'une action contrevenant à la loi, mais excusable parce qu'elle revenait, le 22 mars 2004, à souligner les effets négatifs d'un incinérateur crachant dioxines et furanes, des produits hautement toxiques et bioaccumulables dans la nature.

Stéphanie Leclerc, l'une des manifestantes accusées, estime que le procès constitue en fait une « merveilleuse chance » de faire témoigner le docteur Paul Connett, un expert américain, qui viendra exposer « ses connaissances par rapport aux dangers auxquels la population est soumise quand elle vit à côté d'un incinéra-

leur ». En Gaspésie, la coalition Retour à l'expéditeur, reconnaissante de l'appui reçu il y a 11 mois par La Terre d'abord, amassera des fonds, par l'intermédiaire d'un spectacle demain soir à la salle communautaire de Maria, pour aider le groupe à assumer sa défense. Des activités sont aussi tenues à Montréal.

Bennett Environmental a terminé la construction de l'incinérateur de 30 millions \$ au début de l'été 2004 mais son démarrage est retardé, la firme n'arrivant pas à trouver assez de sols contaminés pour procéder à ses essais de conformité, une obligation avant l'obtention du permis d'exploitation.

Le mouvement d'opposition, né à l'été 2003, n'a cessé de croître. Plus de 60 000 personnes ont signé des pétitions pour demander l'imposition d'un moratoire sur l'exploitation, le temps de tenir une étude d'impact environnemental sur le projet. C'était aussi le but recherché par La Terre d'abord.

Daniel Green, du Sierra Club du Canada, assure que les trois incinérateurs de déchets toxiques présentement exploités au Canada, à Swan Hills, en Alberta, à Mercier et à Saint-Ambroise, au Québec, sont loin de régler la contamination des matières traitées. L'incinération « ne fait que disperser de façon non récupérable » les matières polluées.

**l'envers du décor** **EXPOhabitat**

Du 23 au 27 février 2005 à ExpoCité

Résidence à visiter

Tendances cuisines et salles de bain

Nouveautés trucs et astuces

Ateliers Réno-Déco Jardin

Apportez vos plans et photos

**Venez rencontrez Yves Mondoux**

À NE PAS MANQUER

• Les ateliers savoir-faire HOME DEPOT • La résidence secondaire présentée par DESJARDINS et réalisée par LORTIE CONSTRUCTION • La Place HYDRO-QUÉBEC

### Heures d'ouverture

Mercredi 23 février : 18 h à 22 h  
 Jeudi 24 et vendredi 25 février : 12 h à 22 h  
 Samedi 26 février : 10 h à 22 h  
 Dimanche 27 février : 10 h à 17 h

La billetterie fermera ses portes une heure avant la fermeture du Salon.

### Tarification

Adultes : 9 \$ (taxes incluses)  
 60 ans et + : 7 \$ (taxes incluses)  
 Étudiants : 7 \$ (taxes incluses)  
 12 ans et moins : **Gratuit** (accompagné d'un adulte)

Tous les détails sur les ateliers et les conférences au quotidien :  
 Tél. : (418) 682-3353 [www.gomaison.com/expohabitat](http://www.gomaison.com/expohabitat)

### ATTRACTION HORS SALON :

Obtenez un rabais de 2 \$ pour le Salon en visitant la Maison EXPO habitat située au 47, avenue des Seigneurs, Breakeyville (Aut. 73, sortie 128)



Avec la participation de :



Découvrez « l'envers du décor » du quartier Saint-Roch!

Magasinage en folie et autres plaisirs

d'une valeur de **2 000 \$\***

\*Valeur approximative de 2000\$. Coupons de participation et détail des prix au Salon. Tirage le lundi 28 février. Échangeable avant le 2 juillet 2005.



# 5 000 FORAITS-VACANCES

# 799\$ CHACUN

## FORAITS D'UNE SEMAINE TOUT-COMPRIS

**NOS FORAITS-VACANCES COMPRENNENT :**

- Vol
- Hébergement 7 nuits
- Nourriture et boissons
- Transferts
- Représentants de Go Travel Direct à destination

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

**CUBA**

*Vols directs sans escales de Québec*

**GoTravelDirect.com**  
1-866-749-3344

Les prix sont par personne en occupation double et comprennent le vol, l'hébergement pour sept nuits, les repas, les boissons, les transferts et les taxes applicables. 5 000 vacances au prix de 799 \$ à destination de République Dominicaine, de Cuba et de la République dominicaine dans des hôtels choisis à destination de Québec. Pour les détails de Québec et Montréal, les prix sont en dollars. Les prix sont en dollars. Pour plus de détails, consultez [www.go-travel-direct.com](http://www.go-travel-direct.com). Taxe d'un penny de Québec.

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Bouclier politique



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Ce n'est pas un hasard si Paul Martin a annoncé que le Canada refusait de participer au projet de bouclier antimissiles au lendemain d'un budget faisant la part belle aux dépenses militaires. En agissant ainsi, le premier ministre espérait que la pilule serait moins amère pour le président Bush.

En haussant les investissements militaires de 13 milliards \$ en cinq ans, Ottawa satisfait Washington qui dénonce depuis longtemps l'irresponsabilité du Canada sur ce plan. Mais il faut aussi rappeler que cette décision était très attendue de ce côté-ci de la frontière, où l'armée canadienne a de plus en plus de mal à remplir ses missions de maintien de la paix.

En tournant le dos au bouclier antimissiles, Ottawa a cependant pris le risque de déplaire à l'administration républicaine. Car, il n'est pas sûr que la hausse du budget militaire suffise à effacer ce que certains à Washington considèrent comme un nouvel affront. Les précautions oratoires de Paul Martin visaient surtout à prévenir le pire, hier.

Dans la capitale américaine, le nouvel ambassadeur canadien Frank McKenna sera probablement le seul à croire que le Canada « fait déjà partie » du bouclier antimissiles, comme il l'a soutenu mardi. Une opinion qui sera cependant beaucoup plus répandue ici... L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick en voulait pour preuve l'élargissement du mandat de NORAD.

Cet élargissement était une nécessité. Était-il par ailleurs nécessaire que le Canada s'engage plus à fond dans le projet de bouclier antimissiles ? Non.

Il faut dire que ce dossier a été piloté de façon médiocre. Les calculs politiques l'ont emporté sur tout le reste. Où est le débat promis à la Chambre des communes ? Ce n'est pas parce que nous avions de fortes réserves sur la participation canadienne que nous pouvons applaudir ce matin. Les arguments du bon soldat Bill Graham sur l'importance d'être autour de la table pour mieux influencer les décisions ont tourné à la farce et à l'hypocrisie.

Sur le fond, il faut bien se rendre compte que personne n'a jamais vraiment su ce que les États-Unis attendaient du Canada, outre une caution morale. Même Frank McKenna, pourtant proche de la famille Bush, a avoué qu'il ignorait — tout comme les conservateurs de Stephen Harper d'ailleurs. Tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est ce que l'on voit : le système englutit des sommes colossales et ne fonctionne pas.

Mais ne nous y trompons pas : la décision d'hier n'est peut-être qu'une étape. De la même manière qu'on pouvait dire il y a quelques mois que le Canada pourrait se retirer du projet lors d'une phase subséquente, rien ne permet d'affirmer aujourd'hui qu'un autre gouvernement ne décidera pas d'aller de l'avant dans quelques années. Washington reviendra sûrement cogner à la porte d'Ottawa dans deux ou trois ans.

## Premières impressions



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Un Claude Larose moins terne qu'on nous l'avait décrit, un Régis Labeaume populiste, une Anne Bourget nerveuse mais déterminée et un Robert Ouellette trop à droite pour le RMQ. Telles sont nos premières impressions au lendemain du débat auquel ont participé mercredi soir les candidats à la direction du Renouveau municipal de Québec. Le parti de Jean-Paul L'Allier nous a offert un débat sérieux, devant un auditoire partisan mais véritablement intéressé. Nul doute que ce parti saura, quel que soit son chef, bâtir

une organisation solide en vue des prochaines élections municipales. C'est de bon augure : on a vu trop souvent des partis au pouvoir s'effondrer misérablement au départ du chef.

Préparer la succession d'un maire aussi flamboyant que Jean-Paul L'Allier n'est pas une mince tâche. Pendant des mois, les notables, les gens d'affaires et les lobbyistes ont cherché le candidat parfait, celui ou celle qui saurait offrir à la fois l'expérience, la notoriété, le verbe et le charisme d'un grand politicien. Ce genre de démarche est généralement vouée à l'échec. Sauf exception, c'est une fois en place, au fil des ans et des luttes politiques, que les leaders se distinguent et font leur marque.

Même s'il opposait des candidats d'un même parti, le débat de mercredi soir a donné de bons indices sur les forces et les faiblesses des candidats. Robert Ouellette n'est qu'un figurant dans cette campagne à la direction. C'est un très jeune politicien, intelligent, qui se fait la main en vue d'une carrière éventuelle sur la scène fédérale ou provinciale. Ce qui lui permet de promettre une autoroute reliant Québec à Boston...

Ann Bourget apporte une belle contribution à cette course. Non seulement parce qu'elle est une femme, mais aussi en raison de son intérêt pour les dossiers environnementaux, et pour son expérience au conseil municipal. Sa nervosité lui fait perdre en spontanéité, mais le temps joue en sa faveur.

Claude Larose a démontré une connaissance exceptionnelle des dossiers municipaux. Son intérêt pour la vie municipale, son sérieux, et ses appuis au sein du RMQ en font un candidat important. Saura-t-il jeter le veston et se retrourner les manches en public ? Cela reste à voir.

Pour un nouveau venu dans ce forum, Régis Labeaume s'est bien tiré d'affaire, mais sa méconnaissance de la scène municipale a été évidente à quelques occasions. Face à un Claude Larose, il a démontré par ailleurs un sens de la répartie et un style plus convivial qui le serviront bien dans les assemblées de cuisine.



EN REPRISE

## CHRONIQUE

### Un problème de cohérence, de crédibilité et de légitimité

**A**u cours de la dernière décennie, Paul Martin, comme ministre des Finances, a instauré une dynamique budgétaire qui a très bien servi le Canada. Il a éliminé le déficit et instauré une culture de discipline et de prudence qui ont amené le Canada sur la voie des surplus.

Mais la philosophie budgétaire qu'il a façonnée au fil des ans a atteint ses limites. Elle a engendré des effets pervers qui se sont amplifiés avec le temps et qui s'expriment de façon inquiétante dans le budget qu'a déposé mercredi le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale.

On peut bien sûr analyser, une à une, les nombreuses initiatives qu'il propose, sur les villes, l'environnement, les garderies, la défense, l'aide internationale. Mais il est plus important de regarder la dynamique budgétaire qui s'est installée à Ottawa et de voir où ce processus est en train de nous mener, en termes de finances publiques, de gouvernance et de fonctionnement du fédéralisme canadien.

À cause de cette dynamique, le budget de M. Goodale souffre d'un manque de cohérence, d'un manque de crédibilité et d'un manque de légitimité.

Commençons par le manque de cohérence, conséquence inévitable de l'élection d'un gouvernement minoritaire, qui comporte un coût. Le gouvernement Martin doit à la fois conquérir un électorat qui l'a boudé et composer avec une opposition qui peut le renverser. On peut difficilement reprocher au gouvernement Martin de tenir compte de ces contraintes politiques. À cet égard, le budget Goodale est très bien construit et réussit à proposer un projet qui incarne la philosophie libérale tout en respectant certaines sensi-

bilités de l'opposition. Mais il n'en reste pas moins que le budget devient une pizza *all-dressed*, avec un peu de tout pour tout le monde.

Le manque de crédibilité est beaucoup plus préoccupant. Il tient au fait que le budget repose sur des chiffres auxquels on ne croit plus. Depuis huit ans, les finances publiques fédérales génèrent d'importants surplus dont les discours du budget, année après année, nient l'existence. L'an dernier, Ralph Goodale prévoyait, comme toujours, un surplus de 3 milliards. Il sera de 10, de 12, de 15 milliards \$, on ne sait trop. Pour l'année qui s'amorce, le ministre annonce, comme d'habitude, un surplus de trois milliards. On ne le croit pas.

L'écart entre les prévisions et la réalité est trop grand et trop systématique pour qu'on puisse le justifier par les exigences de la prudence. Mais surtout, cet écart pervertit l'essence même du processus budgétaire. Car à quoi sert un budget, sinon à faire le point sur les finances publiques, à établir le niveau des ressources disponibles, pour pouvoir débattre collectivement de leur meilleure utilisation. Ce débat, essentiel pour la démocratie, est impossible quand on ne connaît pas la taille réelle des surplus.

Par exemple, la reconnaissance du fait qu'il existe des surplus importants pourrait amener le Canada à amorcer des réflexions bien différentes sur ses choix, en permettant une réduction significative des impôts, un nouveau pacte avec les provinces, une réduction très importante de la dette ou encore des initiatives d'une rare ambition. Des débats impossibles si, techniquement, la marge de manœuvre est de 3 milliards \$.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com

Collaboration spéciale

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Argent virtuel ?

Encore une fois, on fait rire de nous. Le Québec plus que les autres, bien sûr. Il s'en trouvera parmi vous pour me répondre que c'est de notre propre faute, qu'en élisant le Bloc québécois, nous nous sommes isolés, mis en position de faiblesse. Mais croyez-vous sincèrement que M. Ralph Goodale aurait mis un sou de plus dans la péréquation et qu'il aurait créé une caisse autonome pour l'assurance-emploi si le Québec avait eu plus de députés au sein du gouvernement ? J'en doute fort. Non seulement les libéraux n'ont pas touché à la péréquation, mais en plus, ils ont continué à empiéter sur les champs de compétence provinciaux en donnant de l'argent directement aux municipalités. Et quelqu'un pourrait-il rappeler au ministre des Finances qu'un budget, c'est pour un an, pas pour cinq ! Nul ne sait quelles seront les conditions économiques durant les cinq prochaines années. Il se pourrait donc que ces généreux milliards annoncés aujourd'hui soient amputés sérieusement d'ici là. Ce n'est pas 3 milliards \$ que M. Goodale a annoncé pour Kyoto, mais bien 200 millions \$ pour 2005. C'est la même chose pour toutes les autres promesses, exactement comme les libéraux provinciaux

l'ont fait l'an passé. On préfère annoncer des gros chiffres qui feront la une des journaux du lendemain, même s'ils sont exagérés. Et les médias ne font même pas le discernement et transmettent ces informations sans se poser de questions.

Patrice Côté  
Sainte-Foy

### Annésie collective

En tant que citoyen canadien et québécois, je voudrais que mon message soit transmis au juge John Gomery et qu'il en tienne compte lorsque viendra le temps de déposer son rapport sur le scandale des commandites. Je me trouve inconscient d'avoir participé à être un gouvernement où tout le monde souffre d'annésie. Ma responsabilité de citoyen en a pris un coup. Si les résultats de cette enquête démontrent qu'il n'y a pas de coupables, cela voudra tout simplement dire que la malhonnêteté, le mensonge, l'hypocrisie et l'irresponsabilité sont les préalables nécessaires pour s'impliquer en politique ou postuler à des emplois de la fonction publique. Le déroulement actuel de la commission se dirige vers un blanchiment pur et simple des responsables politiques. On est

en train de complètement négliger la raison principale de l'existence de cette enquête, soit : qui a volé ? Ne vous laissez pas bernier, monsieur le juge. Ne soyez pas naïf au point de croire que tous les « je ne me souviens pas, je ne me rappelle pas, je n'ai pas souvenir, etc. » sont tous vrais et crédibles. Nous attendons, citoyens canadiens et québécois, des résultats qui nous permettront de continuer à croire en nos institutions.

Yves Auclair  
Sainte-Anne-des-Monts

### Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

Adresse postale :  
 Carrefour des lecteurs  
 Journal LE SOLEIL  
 410, boulevard Charest Est, C.P. 1547  
 Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6  
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger des lettres au besoin.

## OPINIONS

# « Le Canada ne participera pas au bouclier antimissiles »

Paul Martin

Premier ministre du Canada

Nous avons eu une discussion approfondie, menée par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale, sur l'invitation à participer au développement du bouclier antimissiles.

C'est suite à cette discussion que nous annonçons aujourd'hui que le Canada ne participera pas au bouclier antimissiles.

Qu'on me comprenne bien : nous respectons le droit des États-Unis de défendre leur territoire et leur population. Nous continuerons d'ailleurs de travailler en partenariat avec notre voisin du sud pour assurer la défense commune de l'Amérique du Nord et la sécurité continentale.

Cependant, nos efforts ne porteront pas sur le bouclier antimissiles. Nous allons plutôt intervenir — seuls ou avec notre voisin — dans le cadre de priorités en matière de défense, comme celles énoncées dans le budget d'hier. Nous voulons, par exemple, renforcer la sécurité de notre frontière, accroître la sécurité aux points d'entrée, renforcer notre souveraineté côtière et dans l'Arctique, augmenter le soutien aux activités de renseignement, élargir les rangs de nos forces armées et accroître les dépenses d'immobilisations en vue de l'achat d'hélicoptères, de camions, d'aéronefs et de navires.

Dans cette optique, le Canada est résolu à soutenir NORAD, un élément essentiel pour la sécurité continentale et notre souveraineté nationale. C'est pourquoi nous avons convenu, l'été dernier, de renforcer notre engagement de longue date sur la surveillance des missiles, par l'entremise du NORAD. Nous maintenons cet engagement. Il souligne l'important partenariat continu entre le Canada et les États-Unis. Surtout, il est dans l'intérêt stratégique national du Canada.

Le Canada continuera également de travailler en étroite collaboration avec les États-Unis — et avec d'autres alliés — sur des questions de sécurité et de défense partout dans le monde. Voici quelques exemples de nos multiples intérêts mutuels. La lutte contre le terrorisme, l'Afghanistan et Haïti, nous avons conjugué nos efforts afin de promouvoir la stabilité et la sécurité. Au Moyen-Orient, le Canada entend jouer un plus grand rôle. En ce qui concerne l'Irak, nous offrons de la formation et nous contribuons au fond de l'OTAN. Nous collaborons aussi aux démarches visant à mettre un frein à la multiplication d'armes nucléaires, dont peuvent profiter des puissances comme l'Iran.

Dans de nombreux pays dysfonctionnels ou non viables, nous aidons à maintenir la paix et à bâtir les institutions propres à un bon gouvernement.

Le Canada est conscient du lourd fardeau qui repose sur les épaules des États-Unis à l'égard de la paix et la sécurité dans le monde. Il compte assumer pleinement sa part de la responsabilité mondiale, comme le confirme l'augmentation substantielle de notre budget de défense annoncée hier. Il sera davantage question de la façon dont nous assumerons ces responsabilités internationales dans les années de politique étrangère et de défense qui seront rendus publics sous peu.

J'aimerais conclure sur le point suivant : le Canada et les États-Unis demeurent l'un pour l'autre l'allié le plus fidèle et l'ami le plus dévoué. Notre engagement mutuel et le respect de nos idéaux communs sont inébranlables. Notre engagement mutuel à un monde sécuritaire est inébranlable. C'est pourquoi nous continuerons de veiller à ce que notre relation s'affermisse et à ce que nos deux peuples jouissent d'une sécurité et d'une prospérité plus grandes dans les années à venir.



Ce manifestant affichait ouvertement son opposition au projet de bouclier antimissiles lors d'une marche en octobre.

ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

## POINT DE VUE



Alain Juppé, lors d'une visite au Carnaval de Québec en février 2003

ARCHIVES LE SOLEIL, PASCAL RATHE

## Quand une décision entache une réputation

MARIANNE POTVIN

L'auteure est étudiante à la maîtrise à l'ENAP et elle habite Québec

J'ai été fort dérangée, et maintenant, me voilà déçue de constater la faiblesse des arguments que présentent depuis quelques jours les défenseurs d'Alain Juppé, qui tentent de justifier une décision indéfendable. D'abord, l'argument facile selon lequel M. Juppé peut apporter beaucoup aux étudiants de l'ENAP relève du faux débat. Certes, M. Juppé possède de multiples connaissances et ce n'est nullement son érudition qui est remise en question ici. Les postes qu'il a occupés font de lui un homme connu. Or, il n'est pas nécessairement connu pour les bonnes raisons.

En effet, M. Juppé a été condamné pour plusieurs fautes qui se résument en quelques mots : corruption au sein de la sphère politique. Cela dit, nous sommes au Québec, et nous n'avons strictement rien à envier à la sphère politique française en matière d'éthique et de transparence. Le Québec étant avant-gardiste en matière de transparence, il a eu le courage d'adopter la Loi sur l'administration publique en 2001. Celle-ci établit les principes de transparence, de reddition de comptes et d'imputabilité pour les ministères et organismes publics, loi qui est enseignée dans tous les cours de l'ENAP et qui constitue la base de la législation en matière d'administration publique. Ajoutons que le Conseil du trésor travaille en étroite collaboration avec l'ENAP pour élaborer les documents sur lesquels doivent se baser les organisations publiques afin de rendre des comptes au gouvernement et à la population. Ces liens démontrent l'absurdité de la chose : l'ENAP participe à l'élaboration des do-

cuments sur l'éthique publique, et du même coup invite un homme condamné par la justice française pour manquement à l'éthique. Quelle crédibilité a maintenant l'École face au public, face à ses étudiants, mais aussi face au gouvernement québécois ?

Quant à la notoriété de M. Juppé, je répondrai ceci à ses défenseurs : ce n'est pas parce que M. Juppé est connu qu'il faut l'employer, et ce n'est pas de refaire le procès de M. Juppé que de refuser de le faire entrer dans le cercle tant convoité des professeurs universitaires québécois. Nous devrions donc, comme tout pays qui se respecte, entretenir des bonnes relations internationales avec la France, mais pas à n'importe quel prix.

Ajoutons finalement que dans le contexte de la Commission Gomery, ce geste est fort inconvenant avec l'esprit de transparence qui doit présentement primer dans notre sphère politique et administrative. Aurait-on idée d'employer l'ex-ministre Gagliano — bien qu'il n'ait pas été condamné, sa réputation est ternie par le scandale des commandites — pour enseigner la science politique à des étudiants québécois ? Et si l'on pousse l'analogie plus loin, les Français emploieraient-ils un tel homme dans une de leurs grandes écoles ? De plus, le Québec possède amplement de bons professeurs — et l'ENAP aussi — et n'a pas besoin de faire venir des personnalités controversées qui feront baisser sa cote. La seule considération de la candidature de M. Juppé démontre un manque de principes éthiques qui devraient normalement régner dans une université qui se réclame de réputation nationale, voire internationale. Reste à voir si les dirigeants de l'ENAP auront le courage de se rétracter.

## Le choix d'un chef

Francine Bouchard

L'auteure est présidente de l'Association RMQ du district Le Plateau, à Sainte-Foy

(À M<sup>mes</sup> France Dupont et Guylaine Noël, et MM. Normand Chatigny, Paul Gardon, Luc Lafrance, Yvon Bussiè-res et Jean-Marie Matte)

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, nous sommes membres du même parti, le Renouveau municipal de Québec. Nous partageons donc les mêmes objectifs : que notre parti remporte la prochaine campagne électorale dans l'ensemble des arrondissements avec un chef qui corresponde à ses valeurs et à ses orientations déterminées démocratiquement. Une fois que les aspirants à la direction de notre parti ont été connus, j'ai soupesé les différentes candidatures avant de faire mon choix.

Je proviens de l'arrondissement de Sainte-Foy—Sillery qui, lors de la dernière élection, n'a pas élu de représentant du Renouveau municipal de Québec. Je crois que je suis donc assez bien placée, comme d'ailleurs plusieurs autres militants provenant de secteurs n'ayant pas d'élus de notre parti, pour juger des qualités nécessaires au prochain chef du Renouveau

municipal pour mener ses troupes à la victoire dans l'ensemble des arrondissements. Les membres du parti qui résident dans Sainte-Foy—Sillery n'ont pas hésité, depuis quatre ans, à se retrouver les manches pour maintenir la vitalité du RMQ dans cette partie névralgique de la ville. Sans vouloir nier les qualités humaines de Régis Labeaume, le candidat que vous soutenez aujourd'hui, je vous demande bien simplement où il était pendant tout ce temps alors qu'il habite précisément dans cet arrondissement.

Vous savez que j'ai beaucoup d'estime pour vous tous qui appuyez M. Labeaume, mais je crois que vous avez malheureusement vite sauté à des conclusions faciles dans l'appui que vous lui manifestez aujourd'hui. Il est clair que votre situation « d'élus » vous place dans un contexte quotidien contraignant face à vos collègues insistants, mais je crois profondément que, dans la vie, toute personne a l'intérêt à prendre un certain recul avant de faire un choix significatif. Je respecte votre choix et j'ose espérer que vous en faites autant pour ceux qui ne partagent pas le même avis.

Avec le départ de M. L'Allier, notre parti est d'abord à la recherche d'un

CHEF. À mon avis, un chef doit d'abord être celui ou celle qui donne l'exemple, qui est en avant, qui va au front avec ses troupes. Une personne dont le sens aigu des responsabilités face à ses commettants ne fait aucun doute. J'ai trouvé cela de même que bien d'autres forces chez Claude Larose et, comme plusieurs autres membres et instances du parti, je l'appuie par conviction et non pour me faire plaisir, comme le laissait entendre récemment l'organisateur de M. Labeaume. En plus d'offrir une compétence reconnue tant par les citoyens que par les employés municipaux, M. Larose a l'avantage de présenter les prochains enjeux sur le terrain et avec la vision du Renouveau municipal de Québec et non sur le terrain des adversaires, dans un programme bien ficelé et cohérent. Je suis donc convaincue que M. Claude Larose représente, pour le RMQ, un choix extrêmement crédible et prometteur face aux adversaires qui se pointent à la mairie.

Les adversaires ne manqueront assurément pas lors de la prochaine campagne électorale : j'espère que le Renouveau municipal de Québec pourra continuer de compter sur votre expérience et votre dévouement.

## Dérapage en vue

Suzanne-G. Chartrand

L'auteure est professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Elle habite Québec.

Depuis quelque temps, des voix inquiètes se font entendre au sujet de la réforme des curriculums du préscolaire, du primaire et du secondaire, ainsi que du Programme de formation de l'école québécoise, document ministériel constituant « le cadre essentiel pour tous les choix pédagogiques ». Dans quelle galère veut-on conduire les élèves, les enseignants et la population du Québec ?

Il faut savoir que si les ministres passent, le ministre, lui, tient la barre et est omniprésent dans la conception et la gestion de l'éducation comme dans la diplomatie des élèves. En saine démocratie, on ne saurait s'offusquer de cette hégémonie, mais on doit s'assurer que les décisions prises sont solidement étayées. Or, rien n'est moins sûr. On s'apprête à mettre en place des programmes d'études souvent tout à fait différents des programmes antérieurs. Dans plusieurs disciplines scolaires du secondaire, on préconise des approches didactiques et pédagogiques totalement nouvelles. On ne cesse de dire aux enseignants qu'ils doivent changer leur façon de faire (les sessions de formation ont souvent l'allure de séances d'endoctrinement). Puis on impose aux universités de former les futurs enseignants selon les orientations de « la » réforme.

Mais sur quelles bases rationnelles repose-t-elle, sur quel consensus social ? On l'a dit, la réforme en cours dévie considérablement des recommandations de la Commission des États généraux sur l'éducation (1996) et, fait



Parents et élèves doivent composer avec les nombreuses réformes en éducation au Québec.

ARCHIVES LE SOLEIL

remarquable, aucune étude sur l'implantation de cette réforme au primaire n'a à ce jour été rendue publique. La population doit se fier au ministre, selon lequel « ça se passe bien ». Rien de cela n'est vraiment nouveau. Au Québec, depuis des décennies, on impose aux enseignants, aux élèves et à la population réformes ou réformes sans aucune évaluation sérieuse des réformes précédentes. Je travaille en éducation depuis 38 ans et plus ça change, plus c'est pareil. Un terrible dérapage est à craindre.

**NOTRE PLUS GROS ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE!**



**2 JOURS SEULEMENT!**

**SAMEDI LE 26 FÉVRIER ET DIMANCHE LE 27 FÉVRIER SEULEMENT!**

Fatigués de l'hiver! Venez chez Léon ce week-end car nous avons réchauffé l'atmosphère avec nos achats chocs dans tous les rayons, un bon-rabais de 40\$ afin d'économiser davantage, d'étonnants modes de paiements "Ne payez rien avant." et plus, beaucoup plus encore! De formidables prix à gagner: un voyage pour 2 au Mexique, des téléviseurs stéréo de 27 po ainsi que des micro-ondes! Oui, nous nous sommes vraiment surpassés cette année pour le LUAU..Alors, amenez-y toute la famille et joignez-vous à la fête. P.S.-Les jupes LUAU sont facultatives!

**PAYEZ ABSOLUMENT RIEN!**  
**PAS MÊME LES TAXES!**  
 PAS D'ACOMPTE!  
 PAS D'INTÉRÊT!  
 PAS DE PAIEMENT MENSUEL!

**POUR**

**16 MOIS!**

**PLUS! DES ACHATS BRULANTS!**

*Bien d'autres encore en magasin!*

**SUR LES ÉLECTROMÉNAGERS!**

Frigidaire

REFRIGÉRATEUR 18 P.C.U.

**SEULEMENT 599\$**

LIVRAISON INCLUSE!

**SUR LES MEUBLES!**

**ACHAT IMBATTABLE!**

**SEULEMENT 399\$**

LIVRAISON INCLUSE!

**SUR LES APP. ÉLECTRONIQUES!**

TOSHIBA 46" PO

COMPATIBLE À LA TVHD 46 PO

**SEULEMENT 1699\$**

LIVRAISON INCLUSE!

**PLUS! POUR VOUS, TOUT ARTICLE EN MAGASIN EST EN VENTE. PROFITEZ DE NOS PRIX SPÉCIAUX ET DE CE...**

**RABAIS INSTANTANÉ DE 40\$**

APPLICABLE SUR UN ACHAT DE 500\$ OU PLUS (excluant les taxes).

Limite d'un coupon par ménage. On doit présenter ce coupon pour obtenir le rabais. Non remboursable en argent. Valable jusqu'au 26 Février 2006.

**PLUS! GAGNEZ! UN PAR MAGASIN**

TOSHIBA

1 DES 6 TÉLÉS TOSHIBA PURE FLAT DE 27" PO

VALEUR AU DÉTAIL 479\$ (AUCUN ACHAT REQUIS)

**GAGNEZ! UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR 2 AU MEXIQUE**

WORLD OF VACATIONS

SERVICE GUARANTEED TRAVEL & CRUISES

UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR DEUX À PUERTO VALLARTA, AU MEXIQUE. LE VOYAGE COMPREND: LE TRANSPORT PAR AVION, 7 NUITÉES FORMULE TOUT INCLUS AU PALLADIUM VALLARTA RESORT & SPA, 4 ÉTOILES.

VALEUR AU DÉTAIL DE 5000\$. (AUCUN ACHAT REQUIS) VOIR EN MAGASIN POUR TOUTS LES DÉTAILS.

**GAGNEZ! UN PAR MAGASIN**

LG

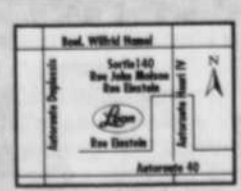
1 DES 6 FOURS À MICRO-ONDES LG

VALEUR AU DÉTAIL 169\$ (AUCUN ACHAT REQUIS)

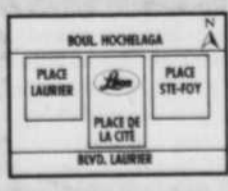
**Léon**

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

**STE-FOY NORD**  
 2840, rue Einstein  
 (418) 683-9600



**STE-FOY SUD**  
 Place de la Cité  
 2600, boul. Laurier  
 (418) 657-6902



**HEURES D'OUVERTURE:**  
 du lundi au mercredi, de 9 h à 18h; jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h; samedi, de 9 h à 17; dimanche, de 11 h à 17h

\*S.A.C. Avec tout achat supérieur à 400\$, le montant total de l'achat incluant les taxes est déduit en juin 2006. Dans le cas d'un mode de paiement Citifinancier, un relevé de compte sera émis à l'acheteur après la livraison de l'achat et 30 jours avant que le solde ne soit dû. Dans le cas d'un mode de paiement Visa Desjardins, un relevé de compte mensuel sera émis. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démanqués. \*\*Les chances de gagner un voyage, votre achat, une télé de 27 po, ou un four à micro-ondes dépendent du nombre total de bulletins de participation reçus dans chacun des magasins participants. Les employés de Léon et les membres de leur famille immédiate ne sont pas éligibles. Le gagnant doit être âgé de 18 ans et plus. Un acompte de 10% est requis sur les commandes spéciales.